CHENIER

L'AVENIR DU NORD

Directeur: HECTOR PERRIER

1897-1944 Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost 1897-1944

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

LABELLE

QUARANTE-HUITIEME ANNEE, NUMERO 5 — Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro — SAINT-JEROME, LE VENDREDI, 4 FEVRIER 1944

L'Actualité Economique 535 Ave Viger Ech.

Sempiternel candidat

Comme à l'accoutumée, dimanche soir dernier, les ondes nous apportaient la voix du protagoniste de la doctrine duplessiste. Cette fois, c'était celle, si bien connue, du notaire Blanchard de Sainte-Thérèse. Après l'allocution de ce dernier, — on peut s'imaginer que ce fut une diatribe échevelée contre le parti libéral et contre le député actuel du comté de Terrebonne à la Législature, l'honorable Hector Perrier, — l'annonceur attitré de l'Union Nationale apprit aux auditeurs que le notaire serait le candidat officiel de M. Maurice LeNoblet Duplessis au cours des prochaines élections. Cette nouvelle nous a nullement surpris, sachant que depuis longtemps ce brave homme de notaire souffre à un degré aigu de ce que nous nommerons *"l'électo-manie"*. Encore une fois donc, les habitants "des pays d'en-haut" auront à subir l'ennuyeux verbiage électoral de celui qu'ils ont déjà répudié lors de trois élections antérieures.

M. Blanchard n'a rien innové; il s'est complu dans les lieux communs et a remâché pour la centième fois peut-être la *"substance"* électorale dont se délecte son chef. On sait en quoi ceci consiste: appels démagogiques, soulèvement des passions populaires et surtout, le thème favori: le parti libéral, au cours de quarante années d'administration, n'a rien fait de bien, mais s'est prélassé dans le domaine des actes répréhensibles. Dans l'estime des saltimbanques de l'Union Nationale le parti libéral a toujours été et est encore un parti corrompu qui n'a nourri d'autre dessein que celui de satisfaire les appétits de ses favoris au détriment de la population du Québec. Selon M. Blanchard et autres pygmés de même acabit, rien n'a été accompli dans le domaine de la colonisation, de l'agriculture; les vieux et les vieilles ont été lâchement délaissés, geignant dans la plus noire misère; les libéraux ne se sont jamais penchés sur la jeunesse et n'ont songé à élaborer aucun programme pour assurer l'avenir de cette dernière; la voirie n'a pas été l'objet de l'attention des législateurs libéraux, etc., etc. Toutes les mêmes rengaines, les mêmes stupides sornettes dont l'électorat est pourtant repu depuis longtemps; la preuve: le renvoi de M. Duplessis et de ses thuriféraires dans l'ombre en 1939.

A entendre ce notaire si souvent défait et qui serait infiniment mieux de maintenir ses attaches à son étude, l'Union Nationale a été l'unique dispensatrice du bien-être dans la province. Quelle ineptie! Comment une population aussi intelligente que celle du Québec eût-elle pu consentir à garder sa confiance pendant quarante ans un régime qui n'aurait jamais songé à remplir, ainsi qu'il le devait, le mandat qu'elle lui avait confié? Les libéraux de Québec n'ont jamais posé à la perfection. Cependant, ceux qui forment ce parti, — l'histoire politique de la province le démontre, — se tinrent toujours sur la brèche et n'eurent d'autre souci que de donner au peuple ce à quoi ce dernier s'attendait. Nous concédons que le parti libéral, étant formé d'hommes faillibles, ait pu, en certaines circonstances très rares, errer, commettre des impairs, mais nul ne saurait nier que la législation couchée dans nos Statuts sous les régimes libéraux représente le plus merveilleux tissage de lois qui soit. Ces lois, sans aucune exception, tendent vers l'amélioration des conditions de toutes les classes de la société, dans toutes les sphères: économique, sociale, culturelle, artistique, etc. Rien n'a été négligé; depuis l'avènement du régime Godbout seulement, le gouvernement n'a-t-il pas plus que doublé le budget de l'instruction publique, manifestant par là, et contrairement aux prétentions de M. Blanchard, son souci d'ouvrir les avenues du succès aux générations qui montent en mettant à leur disposition une charpente éducationnelle adéquate. Le notaire s'insurge contre la loi qui rend la fréquentation scolaire obligatoire, la déclarant mauvaise et disant qu'elle constitue un empiètement sur les droits et prérogatives des parents; devons-nous conclure de cette opposition à cette loi que l'Union Nationale préfère tenir le peuple dans l'ignorance afin de le plus facilement tromper? Sur ce chapitre de l'éducation, la population sait que les bateleurs du parti de M. Duplessis n'abondent pas dans le sens de nos plus hautes autorités ecclésiastiques qui ont à coeur le développement culturel des nôtres et qui ont donné leur entière approbation à cette loi de M. Perrier; ces autorités ne l'ont pas dite seulement opportune mais absolument nécessaire. Mais enfin, il y a toujours eu de petits caniches pour japer: le notaire en serai-il un, lui qui ose dire qu'on ne forcera jamais à s'instruire les gens qui ne le veulent pas? Qu'il nous permette de lui rappeler que lorsque l'autorité paternelle fait défaut et que le chef d'un famille refuse à ses enfants les outils nécessaires qui permettront à ces derniers d'ouvrer leur avenir, c'est un devoir pour l'Etat de se substituer à ce chef sans prévoyance et d'accorder son assistance à la jeune génération. Mais les lunettes de M. Blanchard sont teintes d'un bleu trop opaque pour qu'il lui soit permis de voir le beau et le bon d'une loi, d'en saisir toute la portée sociale, d'en apprécier tous les effets futurs. Heureusement, la population du comté de Terrebonne, comme celle de la province entière, d'ailleurs, ne prête aucune attention sérieuse aux propos désiquilibrés des suiveux de M. Duplessis. Elle les a vus à l'oeuvre durant trois années trop longues et n'entend nullement leur confier de nouveau les manettes de contrôle. Les gens du Québec savent avec quelle outrecuidance et malhonnêteté politique les "nationaleux" font des incursions dans le vaste champ des oeuvres libérales pour s'en attribuer le crédit. Le notaire Blanchard, sempiternel candidat, aura beau s'agiter, tonner, hurler, ou faire entendre sa voix pleine de trémolos à la radio, il ne parviendra jamais à convaincre ni les électeurs de Terrebonne, ni ceux des autres comtés, — car ces électeurs ont des yeux pour voir, des esprits pour apprécier et des coeurs pour reconnaître, — que le parti libéral n'a pas accompli un merveilleux travail. Le peuple du Québec, par ailleurs, est convaincu que le parti de la "Désunion Nationale" ne s'est certes par assez repenti de ses turpitudes de 1936 à 1939 pour mériter de nouveau la confiance populaire. Il est vieux mais toujours vrai l'axiome qui dit: "Chat échaudé craint l'eau froide". Tous ceux qui brandissent l'encensoir devant le chef fort en gueule, et ce dernier le tout premier, seront demain tenus dans l'ombre d'où ils n'auraient jamais dû sortir. Au cours de son allocution le notaire Blanchard a eu un lapsus: parlant de son chef, au lieu de dire "le chef de l'Union Nationale", il a commencé à prononcer "le chef de l'Opposition". Il avait raison car "les froides régions" de l'Opposition sont bien celles qui conviennent le mieux aux Duplessis de toutes les couleurs et de toutes les trempes. C'est dans cette froideur que le peuple voudra les maintenir, et pour toujours.

PIERRE-GILS

On chuchote que...

De nouveau "candidat officiel du gouvernement King" et réélu député comme tel lors des élections fédérales générales de 1940, Me Maxime Raymond, c.r., faisait ses débuts, lundi dernier à la Chambre des Communes, comme cheuf du Bloc Popu. Contrairement à son habitude, il n'y a parlé que quinze petites minutes, et cela en présence d'une trentaine de députés (sur un total de deux cent quarante-cinq).

"Some débuts," n'est-ce pas? suivant l'expression qu'un voisin vient de nous souffler...

* * *

L'honorable Malcolm Macdonald, haut commissaire anglais au Canada, parlant l'autre jour, à Montréal, sous les auspices de la Royal Empire Society, a soumis qu'à l'après-guerre, suivant lui, plusieurs petites nations compteront beaucoup individuellement dans les affaires mondiales. "Ensemble, a ajouté le conférencier, ces nations peuvent avoir une grande influence sous ce rapport, et sans leur coopération tout organisme de paix fera faillite." Nous aimerions bien savoir ce que nos séparatistes isolationnistes et pro-fascistes vont penser de l'opinion du grand homme d'Etat britannique, et si les "petites nations" demeurées neutres durant la présente guerre dont l'Irlande de M. Eamon de Vallera, universelle "compteront beaucoup individuellement dans les affaires mondiales" futures, ou encore autant que la Canada, la Hollande et la Belgique, par exemple?...

* * *

Un confrère, Emile Benoit alias Benoist, rédacteur au Devoir, ayant cru découvrir un "trust du poisson," dans Québec, le dénonçait, ces jours-ci, dans un article-fleuve trahissant la plus profonde, la plus légitime indignation. Ennemi tout autant que lui des monopoles, nous sommes heureux de le féliciter de n'avoir pas tardé à stigmatiser comme il l'a fait ce prétendu nouvel ennemi du peuple. Que pense-t-il de la Montreal Light, Heat & Power, autre trust non moins réel et puissant, on en conviendra, que tous les partis politiques sans dinstinction se plaisent à dénoncer à qui mieux mieux depuis déjà plusieurs années? Et qui l'empêche, au Devoir, de révéler de façon précise son opinion sur le projet du gouvernement Godbout-Bouchard de nationaliser la compagnie? D'aucuns, croyons-nous, seraient bien anxieux de le savoir, et d'autant plus que l'Action catholique, comme on le sait, a pris à ce propos une position nullement équivoque.

* * *

Un bon et fidèle ami, M. Léopold Houlé, autrefois chef du service de l'Information à la Patrie et depuis plusieurs années publiciste de langue française de la Société Radio-Canada, a eu l'honneur de se voir conférer, le mois dernier, le titre de docteur ès-sciences par l'Université Saint-Joseph, de Moncton, province du Nouveau-Brunswick, à la suite de la présentation d'une thèse mettant en relief le retour des classiques au théâtre et sa signification. S. Exc. Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton, qui assistait à la cérémonie d'usage présidée par le R. P. Hervé Morin, président de l'université, a adressé ses félicitations au récipiendaire.

Rappelons que l'ami Houlé est membre de la Société du Canada, lauréat de l'Académie française et Officier d'académie (décoration du Gouvernement français), et que le Canada littéraire lui doit de très savoureuses pièces de théâtre, dont "Le presbytère en fleurs", bien connue du grand public, pièces marquées au coin du plus pur esprit du terroir canadien.

* * *

Nous sommes heureux de faire aujourd'hui écho à la belle manifestation d'estime dont l'honorable sénateur et Mme Arthur Marcotte furent l'objet, samedi dernier au Club Canadien, de Montréal, à l'occasion de leur cinquantième anniversaire de mariage. On constatera, par le compte-rendu de la fête que nous a fait parvenir un ami du sénateur, que les orateurs appelés à y adresser la parole: S. Evc. Mgr Prud'homme, évêque de Salde, l'honorable Thomas Vien, président du Sénat, l'honorable sénateur Athanase David, l'honorable Hector Perrier, Secrétaire de la Province, S. H. le maire Adhémar Raynault, de Montréal, M. Hermas Perras, président du club, Me Georges-P. Laurin, ex-M.P., et Me Rodolphe Camirand, C.R., furent des plus éloquents dans leurs éloges des vénérables jubilaires. Qu'il nous suffise de signaler, pour notre part, une qualité en particulier de notre distingué compatriote: son sens profond de catholique militant, et de rappeler, incidemment, un de ses gestes à la fois courageux et significatif que, dans le temps, L'Avenir du Nord avait tenu à souligner à l'attention de ses lecteurs. Nous voulons parler de son intelligence et opportune intervention au Sénat, au cours de la session fédérale de 1943, lors de la présentation d'un certain amendement au Code Civil qui, pour paraitre anodin au premier abord, n'eût pas moins facilité l'obtention de permis de divorce, amendement que le représentant de Ponteix, Saskatchewan, parvint à faire écarter grâce au concours empressé de ses collègues du Québec, d'une part et, d'autre part, à la largeur d'esprit, au "fair play" britannique de sénateurs anglo-protestants qui s'inclinèrent devant la logique, le bien-fondé doctrinal de sa thèse sur l'indissolubilité du mariage au point de vue catholique.

* * *

Les petits pots, dit-on, renferment généralement de bons onguents. Qui n'a pas observé qu'il en est à propos à bâtons rompus? Exemple, le suivant reçu d'un lecteur, ces jours derniers, à propos du récent volume (?) dont Me Maxime Raymond, cheuf (??) du Bloc Popu, vient d'enrichir notre littérature du terroir.

"Me Maxime Raymond vient de pondre un volume — pardon — de réunir en volume ses discours politiques. M. André Laurendeau, publiciste-propagandiste du Bloc Popu, et le Devoir, son organe quotidien officiel, n'ont pas tardé, comme il fallait s'y attendre, d'en faire la critique (?), le premier à la radio, et le second dans un bloc-note. L'un et l'autre ont insisté tout particulièrement sur le fait que son auteur se serait déclaré opposé, en principe, à la participation du Canada aux guerres qui ne menaceraient pas directement et immédiatement notre pays, cela dès l'un de ses premiers discours en Chambre. Nous rendons à M. Raymond le témoignage d'avoir été apparemment logique avec ses paroles, même avant que de devenir chef du Bloc Popu, puisqu'il vota régulièrement contre toute demande de crédits pour la défense nationale... sauf une fois. (Cette fois-là, laissant entendre de mauvaises langues, ç'aurait été au cours de l'année où divers journaux du Québec annonçaient non seulement comme probable mais prochaine sa nomination comme juge de la Cour supérieure, et d'autres, celle de ministre plénipotentiaire du Canada à Paris en remplacement de l'honorable Philippe Roy, lequel, vu son grand âge, songeait à prendre sa retraite. Simple coincidence ou propos malveillants de la part d'adversaires politiques?... Nous laissons les historiens l'établir.)

"Si M. Raymond fut logique jusqu'à un certain point avec lui-même, un fait demeure, toutefois, et nous intrigue encore aujourd'hui. Comment expliquer qu'aux élections fédérales générales de 1944, donc six mois après la déclaration de guerre du Canada à l'Allemagne par le gouvernement King, déclaration contre laquelle il n'avait pas pu ne pas voter, le futur chef du Bloc Popu, invoquant l'influence d'un certain sénateur le touchant de près, s'imposa comme "candidat officiel" dudit gouvernement King, ainsi qu'il l'avait toujours fait, du reste, au lieu de suivre l'exemple des Gariépy (Trois-Rivières), des Lacombe (Laval-Deux-Montagnes),

(Suite à la page 2)

L'intelligence au service du beau

Telle est l'idée noble que nous suggère la brillante causerie que l'honorable Hector Perrier prononçait au club de Réforme, samedi dernier. L'intelligence au service du beau: c'est la pensée généreuse, l'idéal élevé qui a guidé les gouvernements libéraux de cette province, depuis vingt-cinq ans, dans la recherche et la découverte des talents, dans leur orientation, leur épanouissement et leur couronnement dans la province, au pays, et très souvent, au-delà de nos frontières où la sollicitude de l'Etat les envoie se former au contact des vieilles civilisations et des grands maitres de la pensée et de la création.

Fidèles à la politique de sir Lomer Gouin, de MM. Taschereau et David, qui ont élevé l'Etat québécois à la dignité de Mécène dans toutes les sphères intellectuelles, MM. Godbout et Perrier n'ont cessé, depuis 1940, d'augmenter le budget de l'instruction à tous ses degrés, de multiplier les octrois à diverses organisations scientifiques, artistiques et littéraires, de fonder des écoles spéciales et des bourses qui en facilitent l'accès aux mieux doués dépourvus des biens matériels, et de stimuler l'ascension intellectuelle des nôtres par des créations et des réformes qui tracent la vie à l'avenir sans rompre avec le passé en ce qu'il a d'essentiel et d'immuable.

Auréolé du succès qu'il venait de remporter à l'Assemblée législative, pendant la semaine écoulée, alors qu'à la place de M. Rochette, ministre du travail, retenu à l'hôpital, il avait réalisé l'unanimité de la chambre autour de deux lois salvatrices pour le monde ouvrier et la paix sociale, le secrétaire provincial était tout désigné pour prononcer la causerie hebdomadaire du club de Réforme. Il a parlé avec la modestie et la chaleur communicative d'un homme convaincu et d'un réalisateur. Cela repose de la démagogie et des fumées d'oliban dont empestaient l'asmosphère politique les parangons de vertus du soi-disant "meilleur gouvernement depuis la confédération."

S'inspirant d'une envolée oratoire de M. Godbout qui disait récemment que "c'est par l'âme que les peuples vivent; c'est par elle qu'ils s'imposent et non par la force matérielle et brutale," le député de Terrebonne a développé le thème de l'enseignement supérieur avec une grande élévation de pensée qui l'a porté à dégager une vérité éternelle: la stabilité des choses de l'esprit et de leur objet, le beau, au milieu de la confusion des idées née de la surabondance des théories sociales et politiques.

Le beau a toujours fait vibrer au même diapason les esthètes et réuni dans la plus parfaite harmonie les esprits les plus opposés. Il est un et universel comme Celui dont il reflète les attributs. Et c'est au service de ce bien suprême que le gouvernement Godbout, à la suite de ses prédécesseurs qui ont posé les premiers jalons, comme l'a rappelé M.Perrier, a consacré l'intelligence de la jeune génération par une politique audacieuse et progressive qui a vaincu la mentalité réactionnaire qui accordait ordinairement le résidu des crédits à l'instruction après avoir consenti d'énormes budgets au progrès exclusivement matériel.

Le législateur et le peuple comprennent maintenant la nécessité de donner la première place à l'instruction, bien supérieure, source de tous les biens pour les privilégiés qui s'y délectent et pour la collectivité qui en bénéficie. C'est déjà un bienfait du savoir que de reconnaître sa place dans la hiérarchie des valeurs. C'en est un autre que de savoir découvrir le beau à tous les degrés de l'échelle intellectuelle. Le beau, en effet, ne réside pas exclusivement sur les cimes du haut savoir, mais à tous les paliers de la science. Chaque intelligence, dans son champ d'action propre, recherche et découvre le beau selon son degré de culture et d'idéal. Dans l'exécution, et surtout, la création d'une oeuvre, qu'elle soit artistique, littéraire, scientifique ou simplement technique, l'esprit qui s'y applique est toujours hanté par la poursuite du beau sous la forme qui répond le mieux à sa conception de ce bien supérieur.

Convaincu de cette vérité, le gouvernement Godbout a placé en exergue de son programme législatif cette devise qui résume toute son oeuvre: Former des compétences dans tous les domaines et allumer des phares au sommet de chaque catégorie du savoir. De son côté, M. Perrier n'a vu dans la politique qu'un moyen plus efficace de poursuivre son oeuvre éducationnelle commencée dans la vie privée, avec le précieux concours d'esprits ouverts aux réformes. Il voit dans sa tâche une mission sacrée et en considère le peuple solidaire, car "le problème éducationnel, dit-il, n'est pas le problème d'un seul homme, mais le problème de tout un peuple."

Aujourd'hui, le peuple comprend mieux qu'autrefois la valeur et la nécessité de l'instruction et il en assume le fardeau avec la conviction que c'est là le capital le plus productif. Les sommes affectées à l'exploitation de nos ressources naturelles et au développement de régions en friche doivent se compléter par un généreux budget en faveur de l'instruction qui permettra aux nôtres de prendre eux-mêmes l'initiative de telles entreprises au lieu de servir sous la direction de compétences étrangères. Cette compréhension et cette collaboration du peuple sont le résultat d'une campagne d'éducation des masses, et même des élites, entreprise il y a vingt-cinq ans par des politiques qui préfèrent s'adresser au coeur et à la raison de l'électorat plutôt que d'exploiter ses passions.

Guillaume FREDERIC.

LA C. C. F. UNE ENTREPRISE DE DEMOLITION!

La C. C. F. ou Cooperative Commonwealth Federation n'a pas été "baptisée" en français, car jusqu'ici, elle s'est très peu souciée des électeurs de langue française.

Ce parti politique tire son origine de divers groupes socialistes et communistes de l'Ouest qui se sont d'abord réunis, le 30 juillet 1932 à Calgary, et ensuite, le 19 juillet 1933 à Régina, d'où est sorti le fameux manifeste C. C. F. Le premier chef de ce parti fut feu J. S. Woodsworth, à qui a succédé le chef actuel, M. J. Coldwell.

Le but que vise ce parti politique est d'établir partout au Canada un régime socialiste basé sur la doctrine socialiste et marxiste.

La C. C. F. constitue déjà l'opposition officielle en Colombie-britannique, au Manitoba, en Saskatchewan et en Ontario.

On trouve l'énoncé de la doctrine C. C. F. dans les déclarations de ses chefs et dans les ouvrages suivants: Le manifeste de Régina. "The case for Socialism", "Social planning for Canada", Democracy needs Socialism", "For Action and Reconstruction", et "Make this your Canada". (Il n'y a pas encore de versions françaises de ces ouvrages.)

LA DOCTRINE C. C. F. POUR LES INDUSTRIELS ET LES COMMERCANTS! OYEZ! OYEZ!

Vous qui faites affaires dans l'une quelconque des branches du commerce et de l'industrie, vous serez dépouillés de votre commerce ou de votre industrie, qui deviendra propriété commune de la collectivité si la C. C. F. prend le pouvoir. On retiendra bien, peut-être, vos services dans ce commerce ou cette industrie, mais sans bénéfice pour vous ou ceux de votre famille. De plus, vous serez soumis à la férule des bureaucrates qui seront placés au contrôle de vos affaires.

* * *

En effet, la C. C. F. se charge de vous prévenir dans son livre doctrinaire, "SOCIAL PLANNING FOR CANADA", à la page 241, et de la façon suivante:

"L'avenir du marchand indépendant ne sera pas bien brillant."

Et encore à la page 32, du livre "THE CASE FOR SOCIALISM":

"La C. C. F. vise à atteindre le but définitif de faire complètement la propriété privée."

Et davantage dans un manuel pour les orateurs de la C. C. F.:

"La C. C. F. veut la socialisation de toutes les ressources et de leur développement."...

VOUS ETES DIRECTEMENT EN CAUSE:

Voici la liste des commerces et industries qui sont viés:

Les transports, les communications, tout le système bancaire, les assurances, les commerces de distribution du lait, du pain, du charbon, de l'électricité, etc.; la pulpe et le papier, les minérais, la construction, le bois, etc. (L'annonce en est faite dans le livre "SOCIAL PLANNING FOR CANADA", aux pages 250 à 283.)

A cette dernière page, on annonce également la socialisation des intérêts sur les capitaux, et les loyers sur les propriétés ne laissant à l'individu qu'un revenu tel que fixé à la page 285 du même livre et déterminé de la façon suivante:

A la page 362 du même volume, la C. C. F. annonce que tous les commerces et industries d'exportation "devront être socialisés immédiatement"; ce qui veut dire les commerces et les industries se rapportant aux principaux item d'exportation, tels que:

Produits de la forêt: Bois à l'état naturel, billots, poteaux, lattes de semence, fourrage, etc.; chevaux, bêtes à cornes, porcs, volailles, oeufs, toutes les viandes, etc.; lait, beurre, fromage, lait condensé, etc.

Machineries: machines agricoles, machinerie d'industries, automobiles et accessoires d'automobiles, instruments de précision et accessoires de bureaux, etc.

Produits des pêcheries: poisson frais, séché, salé ou fumé.

Fourrures: peaux brutes, cuir ouvré et non ouvré, peaux de castor, de renard, de martre, de vison, etc.

Huiles et substances grasses: graisse, cire, huile de poisson, saindoux et succédanés.

Métaux et métalloïdes: or, argent, fer, amiante, le charbon et le pétrole ainsi que leurs dérivés.

Produits de la forêts: Bois à l'état naturel, billots, poteaux, lattes, madriers et planches, bois ouvré, bois de pulpe, portes, bardeaux, pulpe à papier à journal et d'emballage, carton, etc.

LA METHODE SOCIALISTE

Pour en arriver à ce résultat et vous enlever les avantages et les bénéfices de votre commerce ou industrie, la C. C. F. entend procéder de façons, c'est-à-dire:

"Les circonstances pourront varier avec l'industrie ou le commerce en question...". (A la page 164 du livre récent de la C. C. F. "MAKE THIS YOUR CANADA".)

Cependant, selon les déclarations des grands prêtres de la C. C. F. eux-mêmes, il est possible de ramener aux formes suivantes cet accaparement de votre commerce ou industrie:

1 — Par socialisation (sous forme de confiscation ou expropriation);

2 — Par le truchement de la finance publique ou privée;

3 — Par l'intervention des contrôles bureaucratiques qui auront main-mise sur vos affaires.

CHANTS LAURENTIENS

Hantise...

Toujours la nuit m'attire, me prend, m'enveloppe. Je sens sur moi comme une caresse de velours épais et noir, qui persiste, se continue au point de me faire presque pleurer.

Tout repose autour de moi. Les hommes se sont cachés pour aimer ou dormir. Ils veulent cette complicité des ombres pour mieux étaler leurs vices. Et dans l'épuisement du sommeil plusieurs attendent le dernier des sommeils, celui qui exclut la souffrance et la peine.

Appuyé à ma fenêtre de pierre, fraîche comme une pierre tombale, je regarde le ciel. La lune laboure les nuages de son soc usé, rouillé, tordu... C'est aussi un boulet rougi à blanc lancé dans l'espace, qui atteint fatalement son but avec le retour de chaque aurore. La planète morte me hante et sa gueule de lointain tunnel, à l'horizon bas ravagé par un incendie, jette en mon âme des tristesses nouvelles. Cette lune a éclairé des étreintes d'amants, ses rayons ont frôlé bien des épaules nues, mais toujours la reine blanche des ombres a continué sa course, pendant que se renouvelaient, de siècle en siècle, les joies, les plaisirs et les larmes des humains...

Et dans ce soir d'hiver, sous le calme poignant des faubourgs, je me crois dans un charnier géant et j'en frissonne parce que, mois aussi, bientôt peut-être, j'aurai confié ma dernière illusion à la terre...

La voûte céleste s'appesantit d'étoile, à en bomber. C'est un fourmillement continu de vers luisants, de mouches à feu, de diamants bruts, jetés pêle-mêle dans l'immensité bleue, au caprice du grand Joaillier qui semait des mondes, tout comme sa créature jette le blé dans son champ. La Voie lactée se tord sous l'emprise du froid de l'éther... Visions imprécises d'arc-en-ciel morts, accrochés dans le vide par un autre caprice du céleste Astronome...

Sur tous les toits voisins, les mâts des antennes de radios étirent leur maigreur de squelettes. Le vent siffle dans les fils invisibles, et toutes les maisons sont autant de navires désemparés, sur une mer en furie, allant se briser sur des rochers droits...

Les bruits, amplifiés par la paix du quartier, vous font tressaillir à toute minute. C'est le sifflet d'une locomotive qui fouette les ruelles de ses échos stridents... Puis le ronronnement d'un train qui passe au loin ressemble au clapotement des vagues, à l'entrée d'une caverne, au bord de la mer... Des autos se plaignent: beuglements de vaches, surprises dans un pré... Parfois un rire de femme pique et glace... Enervement de la chair en folie dans la griserie de la vitesse... Des chats cachés miaulent. Ilusion de griffes pénétrant le ciment des chaussées... Dents aigues mordant le cou d'un rival... La loi du plus fort qui continue, entre deux poubelles...

L'aurore tombe soudain de toutes les cheminées. La fraîcheur du matin embue ma vitre; le sabot d'un cheval bat du tambour, tout près et de quelques fenêtres à demi-ouvertes des sanglots d'enfants se mêlent aux premiers cris des oiseaux... C'est la vie qui reprend... C'est la douleur qui recommence...

Adolphe NANTEL

L'être humain recherche l'expression d'un idéal

L'honorable Hector Perrier expose ce que le parti libéréal a fait pour "les Arts et les Lettres" dans la province de Québec.

Conférencier du club de Réforme, au déjeuner de samedi dernier, l'honorable Hector Perrier, parlant des "Arts et Lettres dans Québec", a souligné tout d'abord à l'attention de ses nombreux auditeurs, qui lui avaient fait une longue et on ne peut plus enthousiaste ovation au moment de prendre la parole, qu'"au moment où les conceptions en politique internationale, nationale ou provinciale divergent d'une façon étonnante tout en prétendant rechercher le même intérêt du peuple, il est consolant de penser que certains points demeurent fixes dans le firmament de la pensée et du coeur humain, visibles pour tous en même temps, complétés d'une façon semblable, animés du même élan. Ce sont les Beaux-Arts et les Belles-Lettres. Le beau restera le beau ; le vrai restera le vrai.

"De tout temps, a soumis l'honorable M. Perrier, l'être humain aura recherché dans la forme, dans la ligne, dans la voix même, l'expression d'un idéal. L'émotion vraie vers le beau a toujours été sa plus grande inspiratrice. Il ne peut pas s'imaginer qu'actuellement il existe un seul moyen de rapprocher ceux qui se battent victorieusement ou non, autre que par la recherche du vrai et du beau. C'est Rodin qui disait : "L'Art, c'est la joie de l'intelligence qui voit clair dans l'univers et qui le recrée."

Placement excellent et nécessaire

"C'est dans cet esprit que je parle, affirmant que nous avons pensé, nous du parti libéral, que dans le Québec à majorité canadienne-française, et en raison même de la permanence du caractère ethnique de cette majorité, il était indispensable, non seulement d'encourager les Beaux-Arts et les Belles-Lettres, mais de les développer même au prix de ce qui, à première vue, peut paraitre un sacrifice mais qui est, en somme, un placement excellent et nécessaire.

"Notre race se doit de garder son caractère ethnique. Evidemment, parce que nous sommes d'ascendance française, il est inimaginable que nous ne soyons pas grandement portés vers la littérature et les arts quels qu'ils soient . . ."

(. . .) "Mes prédécesseurs, et moi-même, rappelle un peu plus loin le secrétaire de la province, après de longues années de collaboration avec nos éducateurs, avons pensé qu'en plus de l'éducation primaire, secondaire et universitaire, il fallait suivre certains talents et les aider à donner un rendement maximum.

Talents marqués qui ont besoin de soutien

"Je le redis, nous avons des talents marqués, puissants, qui ont besoin de soutien, et je parle aujourd'hui avec la conscience d'avoir pris une succession qui m'a été laissée importante, pure, créatrice et féconde. Je l'ai adoptée avec affection, et j'ai tout simplement essayé de continuer l'oeuvre commencée. Sans aucun doute, le terrain était déblayé et l'on avait tracé les voies. Cependant, le public de la province ne connait pas suffisamment les fruits de l'oeuvre et sa nécessité absolue. Nous avons, nous du parti libéral, quand les revenus de la province nous l'ont permis, tenu à soutenir ces talents. Nous avons dirigé en France et en Angleterre les nôtres. Ils nous sont revenus : artisans, artistes, poètes, écrivains, journalistes, médecins, musiciens, etc., possédant une compétence accrue, compétence susceptible de produire de plus grands résultats."

Sympathies espérés pour des âmes délicates

L'honorable M. Perrier expose que "le budget provincial atteste les sacrifices qui ont été consentis pour provoquer les manifestations les plus nobles et les plus pures du cerveau humain. Dans le mouvement éducationnel dirigé par le gouvernement, conclut-il, repose le désir profond d'orienter tous nos jeunes vers la véritable carrière où les appellent leurs talents . . . Si j'ai traité particulièrement du développement des Arts et Lettres dans Québec, ce n'est pas que je veuille inciter tous les jeunes à pénétrer dans une carrière où les difficultés sont nombreuses, où les écueils sont redoutables. J'espère que, cependant, même dans notre ère de matérialisme outrancier, j'aurai suscité des sympathies pour des âmes délicates qui, recherchant la beauté et sachant s'extérioriser, peuvent projeter sur leur groupe ethnique leur province, leur pays, des rayons de splendeur, de prestige et de gloire".

A la table d'honneur

Présenté par Me D.-C. Abbott, C.R., M.P., président du club, l'honorable M. Perrier avait à sa table outre celui-ci, l'honorable Hector Authier, ancien ministre de la colonisation et aujourd'hui député de Chapleau aux Communes, MM. Joseph-A. Francoeur, whip-en-chef ministériel à l'Assemblée législative, Paul-Emile Pigeon, trésorier de la jeunesse libérale de Montréal, et Jean-Paul Noël, président de l'Association de la jeunesse libérale de Jeanne-Mance. Quant à l'assistance aux autres tables, elle fut l'une des plus nombreuses en même temps que des plus enthousiastes de la présente saison de déjeuners-causeries du club. Il nous fait plaisir de noter que toutes les villes et paroisses du comté de Terrebonne, étaient très dignement représentées.

Noces d'or de l'hon. et Mme A. Marcotte

L'honorable sénateur et Mme Arthur Marcotte, ont célébré mardi, leur cinquantième anniversaire de mariage. En anticipation de cet événement mémorable dans toute existence humaine, une réception "intime" eut lieu en leur honneur samedi dernier, au Club Canadien, de Montréal, devant une assistance d'élite qui en remplissait les salons artistement décorés et toujours si accueillants. On y remarquait de hauts dignitaires de l'Eglise et de l'Etat, de non moins distingués représentants de la magistrature et des diverses professions libérales, du monde des affaires et du journalisme voire de la gent sportive. (D'aucuns savent que l'honorable M. Marcotte est un amateur fervent des sports et qu'il fut, notamment, un jour maitre-champion de billard). Rarement, à notre connaissance, manifestation d'estime a-t-elle atteint à un déploiement social à la fois aussi brillant que varié, déploiement qui aura confirmé la réputation des vénérables jubilaires de compter de nombreux amis dans tous les milieux où l'on connait leurs belles qualités de coeur et d'esprit.

La fête, ayant débuté par la lecture de deux adresses émouvantes par Miles Thérèse et Monique Guérin, petites-filles des jubilaires, et la présentation de gerbes de roses à Mme Marcotte, était conjointement présidée par l'honorable Thomas Vien, président du Sénat, et M. Hermas Perras, président du Club Canadien, qui, au nom de leurs collègues respectifs, offrirent leurs meilleurs voeux de bonheur et de longévité aux deux hôtes d'honneur. D'autres allocutions furent également prononcées dans l'ordre suivant :

S. Exc. Mgr Prud'homme

S. Exc. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Salde, souligne que l'honorable M. Marcotte fut "un mari modèle en même temps qu'un père exemplaire", et Mme Marcotte "une épouse digne de lui et une mère chrétienne dans toute la noble acception du mot." S. H. le maire Adhémar Raynault, de son côté, rappelant le long séjour des jubilaires en Saskatchewan, dit qu'"ils y avaient fait honneur à la ville de Montréal où ils étaient demeurés durant leurs premières années de mariage", cependant que Me Georges-P. Laurin, N.P., ex-député de Jacques-Cartier aux Communes, évoque "avec fierté" que l'honorable M. Marcotte représente au sénat les Canadiens français de l'Ouest (Ponteix), notant, incidemment, qu'il fut le fondateur de la chorale de Ponteix et que "sa femme lui fit toujours et partout le plus grand honneur".

L'honorable Hector Perrier, secrétaire de la province, se plait à vanter, quant à lui, "la vie toute de labeur, de dévouement et de fierté des jubilaires", alors que Me Rodolphe Camirand, C.R., est heureux de rendre à l'honorable M. Marcotte "le témoignage public et ému d'avoir donné sans arrière-pensée à l'être de son choix non seulement tout son amour mais d'avoir mis toute sa vie à son service. La Providence, a-t-il ajouté, n'a pas voulu que les jubilaires aient une famille nombreuse, mais elle y a suppléé par la qualité et ils ont autour d'eux un fils et une fille admirables qui les entourent de soins affectueux et qui, tenant de l'exemple de leurs vies, font leur orgueil et leur joie".

Aperçu dans la salle et invité à dire, lui aussi, quelques mots, l'honorable sénateur Athanase David accepte de bonne grâce et s'empresse de déclarer qu'il fait siens "tous les éloges justement mérités" que l'on venait de décerner aux vénérables jubilaires. Il évoque brièvement de lointains souvenirs qui lui sont communs avec l'honorable M. Marcotte et soumet, en terminant, que "si l'on pouvait discerner toutes les nuances, toutes les couleurs politiques dans le nombre incalculable d'amis de ce dernier, c'est que lui-même avait toujours oublié toutes les nuances, toutes les couleurs politiques pour rendre service à ses compatriotes".

L'honorable Arthur Marcotte

L'honorable M. Marcotte, invité à prendre enfin la parole à son tour, semble hésiter tout d'abord à le faire, et un léger tremblement de voix, perceptible au début de ses remarques, trahit l'émotion. Désignant nommément tous les orateurs, il les remercie tant au nom de sa femme, "épouse toujours aimante et gardienne fidèle de son foyer", et de ses enfants qu'en son nom personnel, de leurs voeux. Il a également un bon mot pour le Club Canadien et les organisateurs de "l'inoubliable fête dont ils auront été l'objet à l'occasion de ses noces d'or". On a parlé, dit-il, de "mes activités dans l'Ouest canadien. Nos Seigneurs les Evêques présents savent que, si j'ai peu de talent, tous mes compatriotes ont toujours pu compter sur ma bonne volonté. Comme une jolie femme, ajoute-t-il, en souriant, je ne pouvais donner que ce que j'avais".

Faisant finalement allusion à la Chambre haute fédérale où il a l'honneur de siéger, "d'aucuns, dit-il, parlent d'abolir le Sénat Canadien français, mes chers compatriotes, si vous voulez garder vos droits et vos privilèges, ne permettez jamais, je vous en supplie, que la chose arrive".

A titre de souvenir tangible de leur cinquantième anniversaire de mariage, un riche pendatif orné de diamants fut offert à Mme Marcotte, et un magnifique nécessaire de bureau en marbre vert à son mari.

Hommage des citoyens et religieuses de Ponteix

Les jubilaires ont aussi reçu, sous forme d'adresse, les "meilleurs voeux" des citoyens de Ponteix, Saskatchewan, ville où l'honorable M. Marcotte a toujours son étude d'avocat et une très importante ferme, voeux accompagnés d'un "cadeau de circonstance", ainsi qu'un "souvenir personnel" des religieuses du couvent et de l'hôpital de la même ville.

La série des allocutions finie, il y eut buffet et programme musical d'une remarquable tenue par l'excellent violoniste canadien-français Roméo Duhamel, lequel était secondé par des instrumentistes.

Mlle Louise Laurin, fille de M. et Mme G.-P. Laurin, a été très applaudie dans des numéros de chant.

La vérité sur l'affaire Darlan

(suite de la page quatre)

La vérité sur cette étrange affaire ne fut connue que bien plus tard. En réalité les patriotes français avaient eu facilement raison de la garde mobile et avaient emprisonné les généraux Juin et Mendgal dans leur villa. Ils avaient persuadé le général Juin de téléphoner à Darlan pour lui demander de venir le rejoindre d'urgence afin de conférer avec M. Murphy. Darlan accepta. A son arrivée, M. Murphy lui déclara que les Alliés débarqueraient dans la nuit et l'invita à coopérer. L'amiral refusa et on l'informa qu'il était prisonnier. Après quelques heures de discussion, Darlan demanda la permission d'envoyer une lettre à l'Amirauté. Sur sa promesse de ne pas donner l'ordre de tirer sur les Américains, M. Murphy, paraît-il, accepta.

Preuve de perfidie

La lettre de Darlan fut interceptée par les rebelles et l'on découvrit qu'elle contenait l'ordre suivant: "Je vous requiers de remplir les conditions de l'armistice." Ce qui équivalait à l'ordre de résister aux Alliés jusqu'au bout. La lettre fut confisquée. Elle est conservée comme preuve de la perfidie de Darlan.

Une heure plus tard, Darlan s'aperçut que son premier appel au secours n'avait pas été transmis et demanda la permission d'écrire une deuxième lettre qui malheureusement cette fois-ci passa. A 6 heures, une forte colonne de gardes mobiles de Vichy arriva à la villa et libéra Darlan.

A 7 h. 30 du matin, heure limite à laquelle on n'avait encore aucun signe des troupes alliées, aucun signe non plus du général Giraud. Les patriotes l'avaient attendu en vain sur l'aérodrome de Blida. A 6 h. 45, le speech que le Général Giraud aurait dû faire lui-même fut lu en son nom à la radio d'Alger.

Arrivée des Alliés

Pierre Alexandre, l'un de ceux qui étaient allés à la rencontre du Général Giraud et qui revenait en voiture le long de la côte à Alger, aperçut soudain au point du jour une grande flotte alliée à l'ancre et des corps de débarquement sur la plage. Il se précipita et fut accueilli par les premiers soldats alliés — 3 camions chargés de troupes britanniques et un commando anglais. Il exposa au colonel du commando quelle était la situation en ville et se dirigea ensuite sur Alger qu'il trouva dans un état de confusion inexprimable.

Les patriotes réclament l'attaque

Se rendant compte que bien que Darlan et les autres chefs de Vichy aient été libérés, les patriotes avaient encore entre les mains la plus grande part de la ville, et que si les Alliés se dirigeaient directement sur Alger, la cité pouvait être prise sans coup férir, Alexandre retourna à toute vitesse à Sidi Ferruch. De sentinelle en sentinelle, il fut conduit au général allié, le Général Rider. Celui-ci lui déclara qu'il était en train de regrouper ses forces et qu'il n'avait pas l'intention d'attaquer avant le jour suivant. Alexandre l'informa de la situation en ville et le supplia d'attaquer immédiatement avant que Darlan et le Général Juin eussent le temps de mobiliser les forces de Vichy, lui indiquant que tout délai des Alliés pourrait être fatal à la réussite de l'expédition. Le Général Rider se laissa convaincre et donna à ses troupes l'ordre d'avancer. On était au dimanche à 10 heures du matin.

A l'intérieur d'Alger, moins de 400 jeunes civils français se défendaient désespérémnt. 15 patriotes étaient assiégés dans la poste centrale. Sur le toit d'un immeuble voisin, deux partisans fascistes de Laval avaient installé une mitrailleuse et tiraient sur les patriotes qui se trouvaient dans le central téléphonique. Ceux-ci répondaient avec leurs fusils Lebel démodés. L'un des gardes de Laval tomba, l'autre s'enfuit. Sur les ordres de Darlan, le Fort l'Empereur faisait feu sur la flotte alliée. Le Palais d'Hiver avait été repris par les fusiliers marins de Vichy. D'autres, accompagnés de gardes mobiles, attaquaient le quartier général du 19ème Corps, où le Général Roubertie était prisonnier.

Au début de l'après-midi, toujours aucunes nouvelles de Giraud ni de l'entrée des troupes alliées à Alger. Les chefs de la révolte ne donnaient plus cher de leur vie. Ils tenaient cependant encore le centre de la ville, où un brave de Gaulliste, le capitaine Pilaflore, revolver à la main, avait créé un encombrement de voitures et retenait à lui seul plusieurs douzaines d'officiers supérieurs. Malheureusement Pilaflore tomba, mortellement blessé. Son chef, le Dr Aboulker, quitta son poste de commandement, conduisit le mourant à une clinique où il put extraire la balle, et le laissant inconscient, retourna tristement à l'appartement qui, la nuit précédente, avait été le quartier général des conspirateurs.

Une sentinelle britannique

De sa fenêtre il observait les tanks roulant avec un fracas de tonnerre à travers la ville, il pouvait entendre les canons des forts tonnant vers la mer et le bruit des cannons alliés qui bombardaient les quais. Soudain il se fit un grand silence. Aboulker sortit dans la ville et, à son grand étonnement, découvrit une sentinelle britannique qui dirigeait le trafic au coin d'une avenue. La sentinelle ne lui dit qu'un mot: "armistice". "Ainsi, malgré tout, nous n'étions pas battus, dit Aboulker, nous avions gagné."

Trois jours plus tard, les chefs de cette étonnante conspiration, stupéfaits, apprirent que Darlan venait de recevoir les pleins pouvoirs et que Giraud avait accepté de servir sous ses ordres. Mais ce qui advint ensuite fut encore plus étonnant.

Six semaines plus tard, Darlan était assassiné par un jeune "royaliste". Le jour suivant, sur l'ordre de l'adjoint de Darlan, le Général Bergeret, et avec le consentement du Général Giraud, d'Astier de la Vigerie, l'abbé Cordier, Pierre Alexandre, José Aboulker et d'autres étaient arrêtés et jetés en prison comme complices de l'assassinat de Darlan et d'un prétendu complot contre la vie du Général Giraud et celle de M. Murphy. Aucune preuve de ce complot ne fut jamais découverte, et j'ai appris que loin d'avoir le désir de se débarrasser de Darlan par l'assassinat, les patriotes avaient projeté de l'enlever et de l'envoyer par air à Vichy. La plupart des prisonniers furent libérés quelques semaines plus tard, mais d'Astier de la Vigerie et son ami le prêtre, furent maintenus en cellule et au secret pendant 7 mois.

L'épilogue de ce drame étrange ne date que de quelques semaines. Les deux patriotes ont été relâchés sans condition. L'homme qui ordonna leur arrestation, le Général Bergeret, autrefois le second du Général Giraud, a été lui-même arrêté sous inculpation de trahison.

* * *

(Récemment publié en Angleterre, l'article de George Slocombe, qui fut longtemps à Paris correspondant des plus importants journaux britanniques, n'a fait à notre connaissance l'objet d'aucun démenti, ni d'aucune rectification.)

(France-Amérique)

Manifestation de reconnaissance à l'hon. H. Perrier

Les députés provinciaux de Montréal ont tenu à se rendre en groupe, samedi dernier, au club de Réforme en vue de féliciter l'honorable Hector Perrier, le conférencier du jour, en présence de ses nombreux amis présents "pour le brio, l'éloquence persuasive avec lesquels il s'était fait le champion de la législation ouvrière du gouvernement Godbout," selon Me Paul Gauthier (Laurier), "législation dont nous sommes tous entièrement satisfaits," a ajouté ce dernier.

M. J.-A. Francoeur (Mercier), whip-en-chef ministériel, a précisé, de son côté, que "la législation en question intéressait tout particulièrement Montréal, ville composée en grande partie de travailleurs manuels et de "collets blancs" salariés, que le gouvernement y a respecté les droits et privilèges des employeurs aussi bien que des employés, ce qui explique pourquoi elle fut accueillie avec enthousiasme".

Me Emile Boucher, C.R. (St-Henri) a souligné que "l'honorable M. Perrier fut à la hauteur de la tâche difficile qui lui incombait en présentant comme il convenait une législation de la plus haute importance et qui fera honneur à la province de Québec, législation dont les principes invoqués furent, du reste, adoptés à l'unanimité des députés présents en Chambre."

Notons que l'honorable M. Perrier fut manifestement touché de la démarche des députés de Montréal.

Caucus et réception d'une délégation ouvrière

Un premier caucus général des députés libéraux, devant avoir tout probablement lieu à Québec, cette semaine, ceux de Montréal ont jugé opportun de se réunir sur la fin de l'après-midi, dans un salon du club, aux fins de discuter au préalable et dans l'intimité des problèmes concernant leur ville en particulier, notamment, avons-nous appris, "les problèmes du logement et d'un changement de mode administratif municipal." Notons ici que, même si les autorités compétentes de Montréal décidaient de ne pas présenter ce bill cette année, ainsi que la rumeur en a couru encore ces jours derniers, les députés concernés, nous a révélé M. Francoeur, sont bien résolus de soulever eux-mêmes en Chambre la question de substituer au régime actuel celui dit d'arrondissements qu'ils réclameraient "unanimement" depuis déjà quelques années.

L'honorable Hector Perrier a été invité à assister au caucus de samedi, lequel dura plus d'une heure. Les députés ont reçu ensuite, toujours en compagnie du secrétaire de la province qui agit présentement, comme on le sait, comme ministre du travail intérimaire en l'absence de l'honorable Edgar Rochette, retenu à l'hôpital pour cause de maladie, une délégation d'une trentaine de membres du Congrès Canadien et de l'Union internationale, section des machinistes, lesquels étaient respectivement dirigés par M. Paul Fournier et M. R.-J. Lamoureux. L'entrevue porta, dit-on, sur "les grandes lignes de la législation ouvrière du gouvernement Godbout."

Nouvelles du Québec

Avis aux cultivateurs

Les autorités du ministère de l'agriculture invitent les cultivateurs qui auront besoin de patates de semence le printemps prochain, à donner leur commande d'ici au 1er mars, à la Coopérative Fédérée, soit à Montréal, soit à Québec. La livraison des commandes placées après le 1er mars ne peut être garantie.

Le service de l'horticulture a fait tous les arrangements nécessaires pour que les producteurs québecois puissent se procurer toute la semence certifiée dont ils auront besoin, mais ils doivent co-opérer avec les autorités en achetant le plus tôt possible. Les livraisons seront faites au printemps.

Les producteurs connaissent la supériorité d'une semence certifiée sur des tubercules ordinaires. La semence certifiée accroit le rendement à l'acre, abaisse les frais de production. La valeur d'un tel placement ne peut être discutée.

* * *

Abattage des animaux

A la suite de représentations faites auprès des autorités fédérales par l'honorable Adélard Godbout, premier ministre et ministre de l'agriculture, la Commission des prix et du commerce a consenti à changer la réglementation concernant l'émission des permis d'abattage. En vertu du nouveau plan, un cultivateur pourra abattre et vendre ses propres animaux tout comme il le faisait avant l'adoption des règlements actuels. La nouvelle réglementation régissant l'émission des permis tient compte des habitudes et de la mentalité des cultivateurs et élimine les nombreux rapports et paperasses de toutes sortes qui ont été l'objet de tant de critiques dans le passé.

En résumé, selon ce nouveau plan, les cultivateurs n'auront plus à demander de permis individuels ; une personne dans chaque localité détiendra un permis au nom de tous les autres, distribuera les marteaux d'estampage et collectionnera les coupons. En fait, la base du nouveau plan repose entièrement sur l'association agricole, c'est-à-dire que l'émission des permis se fera dorénavant à toutes les organisations agricoles qui pourront en faire la demande : coopérative agricole, d'achat ou de vente, fabrique de beurre ou fromage, cercle agricole, cercle de l'U.C.C., comités paroissaux de production intensive et même caisses populaires.

Le rôle des agronomes

L'honorable Adélard Godbout, premier ministre et ministre de l'agriculture et de la colonisation, a rendu visite aux agronomes réunis en congrès la semaine dernière, à l'Hôtel du Parlement. Il a été présenté et remercié par M. J.-E. Lemire, chef du service de la propagande. Après avoir offert ses voeux de bonne année aux agronomes, le premier ministre a rappelé le rôle important que jouent les techniciens agricoles dans le développement de l'agriculture québecoise. Il les a félicités de l'excellent travail qu'ils accomplissent auprès des cultivateurs et leur a demandé de continuer à mériter la confiance de la classe agricole.

L'honorable M. Godbout a fait remarquer que les politiques du ministère de l'agriculture doivent venir des agronomes et que leurs suggestions et critiques seront toujours agréées. Certaines de nos politiques, dit-il, très à point lors de leur mise en vigueur, ont besoin, aujourd'hui, d'être retouchées, pour répondre aux nécessités de l'heure ; c'est au cours de congrès tel que celui-ci que vous devez présenter les modifications que vous jugez à propos.

Parlant des problèmes actuels, le premier ministre insiste sur la nécessité d'adapter nos productions agricoles et nos méthodes de culture aux demandes du marché. Nous devons chercher à produire autant que possible ce que nous importions avant la guerre en introduisant dans Québec des cultures nouvelles. La province est riche en possibilités de toutes sortes et nous avons le devoir de tirer profit du capital naturel dont nous disposons.

L'honorable M. Godbout, a parlé ensuite de l'importance de produire des denrées de qualité qui feront prime sur les marchés. Les agronomes doivent coopérer avec le service de l'Information pour faire connaitre ces produits à l'étranger. Préparons-nous, dit-il en terminant, à conserver les marchés extérieurs acquis durant la guerre et à produire en même temps suffisamment pour satisfaire aux besoins locaux.

Concours ouvert à nos cultivateurs

L'honorable Adélard Godbout, premier ministre et ministre de l'agriculture et de la colonisation, vient d'approuver un projet de concours qui sera proposé aux sociétés d'agriculture évoluant dans la zone de la culture de la betterave à sucre, dans le but d'encourager les cultivateurs à introduire cette plante industrielle sur leurs fermes.

Les règlements prescrivent que tous les cultivateurs s'engageant à cultiver, en 1944, une étendue minimum d'un acre de betteraves sucrières pourront s'inscrire comme concurrents à la société d'agriculture dont ils font partie avant le 15 juin et recevront une prime de 50 sous la tonne, poids net, de betteraves livrée à la raffinerie de sucre de Québec, à Saint-Hilaire.

De leur côté, les sociétés d'agriculture devront adopter une résolution attestant leur adhésion au projet et par laquelle elles s'engagent à payer 25 pour cent de la prime accordée, le ministère de l'agriculture en payant les trois-quarts. Copie de cette résolution sera immédiatement adressée au chef de la division des sociétés d'agriculture, à Québec, et avant le 1er juillet, on doit faire tenir à la même autorité la liste des concurrents. Le montant dû à chaque concurrent s'établira d'après le rapport fourni par la betteraverie de Saint-Hilaire indiquant le poids net de la quantité de betteraves expédiée.

Dans l'exposé du projet fait aux journalistes, M. Adrien Morin, sous-ministre adjoint, a fait observer que les rendements à l'acre variant de 12 à 18 tonnes, dans la province de Québec, le montant de la prime pourra varier de $6 à $9 l'acre.

Si l'on tient compte des facilités d'usinage dont Québec est maintenant dotée, des qualités caractéristiques de cette plante qui améliore la texture du sol, le nettoie et l'enrichit au bénéfice des récoltes subséquentes et de la valeur appréciable des sous-produits qu'elle procure à l'alimentation animale, ce concours aura pour effet d'intensifier cette culture digne d'une place prépondérante dans toute exploitation agricole bien organisée.

Exemple de logique de l'Union nationale

MM. Alfred Charpentier, président de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, et Gérard Picard, secrétaire général, sont allés conférer, la semaine dernière, avec les membres du cabinet Godbout. Parlant des nouvelles lois ouvrières qui "marquaient un tournant dans les relations industrielles du pays, c'est une magnifique pièce de législation sociale à la fois courageuse, avancée, audacieuse même, bienfaisante et moralisatrice," a dit M. Picard. "C'est un immense progrès et nous en exprimons notre reconnaissance au gouvernement."

On sait que l'honorable Maurice LeNoble-Duplessis qui, à titre de chef de la loyale opposition de Sa Majesté, avait approuvé le principe d'une des deux lois auxquelles il est ici fait allusion, celle relative à la création d'une Commission des relations ouvrières, lors de sa seconde lecture, vota contre ladite loi, ainsi que tous ses députés sans exception, à sa troisième lecture,

Dont acte . . .

Au sujet du même projet, voici une des répliques de l'honorable Perrier à l'adresse, à l'honorable M. Duplessis qui avait prétendu, au cours de la discussion, que "la liberté syndicale avait été consacrée sous son régime, dans les bills 19 et 20," et qui mérite également d'être consignée pour l'édification des intéressés.

"Le principe de la liberté syndicale, a pu proclamer l'honorable M. Perrier sans être le moindrement contredit par la suite, a été consacrée dans la Loi des syndicats professionnels, loi qui date de 1924, et nos amis de l'opposition n'en ont copié que le texte contenant la définition du mot "association." Quant aux bills 19 et 20, il n'y a qu'à les mentionner pour évoquer tout de suite l'indignation qu'ils ont produite dans tous les milieux ouvriers."

Serait-ce parce que l'honorable M. Perrier venait de lui river trop cavalièrement son clou que l'honorable M. Duplessis jugea "fin" d'annuler, lors de la troisième lecture du projet de loi à l'étude, **son propre vote** donné à la seconde lecture ? . . .

Courriériste honoraire

N. de la R. — On a lu, dans les journaux, que le deuxième projet de loi ouvrière du gouvernement Godbout, présenté dès l'ouverture de la présente session, fut accueilli à l'unanimité des 44 députés présents en Chambre, lors de sa seconde lecture le jeudi 27 janvier, et finalement adopté par 44 contre 14, mardi dernier.

Dont acte . . .

On chuchote que . . .

(suite de la première page)

des Dubois (Yamaska) et autres de ses collègues ? Autre page d'histoire politique qui sera à éclaircir.

"Autre attitude non moins étrange, à notre humble avis, de la part de M. Raymond. Réélu député "libéral officiel" par la grande majorité des électeurs de Trois-Rivières en 1940, de quel droit, de quelle autorité se prévaut-il pour poser aujourd'hui, en Chambre, au chef du Bloc Popu, parti (?) politique (??) qui n'existait même pas il y a quatre ans ? N'eût-il pas été logique de sa part, et surtout plus honnête de démissionner, puis de revenir devant ses électeurs leur demander s'ils échangeraient un député "libéral officiel" contre un cheuf-caméléon ?

"Ah ! que la vie est drôle ! ! ! . . . parfois.

Faites IMMEDIATEMENT votre commande de

SEMENCE CERTIFIÉE DE

POMMES DE TERRE

N'ATTENDEZ PAS, faites votre commande *dès maintenant*, tandis qu'il reste encore des tubercules de semence. On a interdit l'exportation de ces tubercules pour que les cultivateurs canadiens puissent s'approvisionner, mais il existe une demande très vive en dehors du Canada, et cette interdiction devra être levée en mars, bien avant la fin de la saison de plantation aux États-Unis, pour donner une chance aux producteurs d'écouler le surplus de semence qui ne peut être utilisée au Canada.

Pour la production de patates de table, demandez de la semence **"CERTIFIÉE"**. Vous obtiendrez un plus gros rendement par acre en plantant des tubercules canadiens de **semence certifiée** et l'on a besoin de toute la récolte que l'on pourra produire en 1944.

Pour la production de semence certifiée, demandez de la semence de **"FONDATION"** et de **"FONDATION A"**. Tous les champs inscrits pour la certification en 1944 doivent être plantés en tubercules de semence de **"Fondation"** ou de **"Fondation A"**.

Pour avoir une liste des producteurs ayant en vente des tubercules de semence "Certifiés" de "Fondation A" et de "Fondation", adressez-vous à votre inspecteur régional "Certification des pommes de terre de semence", ou à la Division de la protection des végétaux, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

INSPECTEUR POUR LE DISTRICT DU QUÉBEC— Office de certification des patates de semence, Hôtel des postes, Ste-Anne de la Pocatière, P.Q.

Office du ravitaillement en produits agricoles

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE, OTTAWA

Honorable James G. Gardiner, Ministre

189F

Rêverie

Tout est si doux, si beau, tellement merveilleux,
Lorsque deux coeurs unis, confiant en la vie,
S'en vont tout doucement, sous le regard des dieux,
Dans l'éternel printemps... Source de poésie !

Qu'adviendrait-il de nous, sans l'amour, le bonheur,
Et tous ces mille riens qui plaisent tant à l'âme ?...
La mort ne serait rien qu'un départ sans douleur...
Et la vie un feu lent qui dévore sans flamme !

Dieu créa l'univers dans un geste d'amour ;
Il mit tant de douceur, de beauté dans les choses,
Que le seul fait d'aimer, simplement, sans détour,
Remplit d'un grand bonheur les coeurs les plus moroses.

L'oiseau qui, sur la branche, sous un soleil ardent
Gazouille son ivresse, et le blé des prairies
Qui regarde le ciel ont leur enchantement,
Leur amour qu'ils puisent aux sources infinies...

Et le ruisseau qui va chantonnant et rieur
Jeter à travers prés son eau claire et limpide,
Répand avec amour ses bienfaits, sa douceur,
Que le soleil brûlant rendrait secs et arides...

Oui... l'amour est partout ; toujours il règne en roi ;
S'il est des gens haineux qui poussent l'horreur même
Jusqu'à déshonorer l'amour qu'on porte en soi...
Je dirai que la vie est dans ce seul mot : "J'aime" !

Tout est si doux, si grand, tellement merveilleux,
Lorsque deux coeurs aimants, épris de poésie,
S'en vont tout doucement, enlacés et heureux,
S'abreuver à l'amour... cette source de vie !

Georges Lelong

Les repas vite préparés présentent certains avantages

Les femmes, qu'elles demeurent à la ville ou à la campagne, sont plus occupées qu'elles ne l'on jamais été. La plupart ont ajouté un travail extérieur à la besogne ordinaire, soit pour remplacer un employé sur la ferme, un homme sur la ligne de production ou pour se consacrer à des centaines d'activités volontaires.

Cette personnalité double a forcément obligé les femmes à trouver des raccourcis de temps et de travail dans leur besogne de maîtresses de maison et ces raccourcis sont souvent tout à l'avantage de la maisonnée au point de vue santé.

Plusieurs femmes ayant des repas à préparer à la hâte ont découvert, par exemple, que les légumes n'ont pas besoin d'une aussi longue cuisson qu'elles le croyaient et qu'ils goûtent meilleur ainsi. Elles font cuire les pommes de terre avec la pelure, servent des fruits frais pour desserts et les salades reviennent plus souvent qu'autrefois lorsque plus de temps était passé à la cuisine. Toute la famille en bénéficie, car il reste plus de vitamines et de sels minéraux dans les aliments ainsi servis.

D'après les Services d'Hygiène alimentaire, des expériences ont démontré que le chou préparé à la façon de la femme bien occupée, c'est-à-dire coupé fin comme s'il devait être servi cru et cuit quelques minutes, dans peu d'eau, conserve jusqu'à 90% de ses vitamines C tandis que s'il est cuit de l'ancienne façon, c'est-à-dire longtemps, dans beaucoup d'eau et à découvert, il perd tout autant de sa valeur en vitamines C.

L'équivalent des mesures

A la demande de nos lectrices nous donnons ci-après, quelques renseignements sur l'équivalent des mesures (solides et liquides).

Il faut 3 cuillerées à thé pour faire 1 cuillerée à table, ½ once de liquide équivaut à 1 cuillerée à table.

Une tasse correspond à :

16 cuillerées à table,
2 roquilles
½ chopine liquide
8 onces

Mesures pour les liquides

4 onces font	1 roquille
4 roquilles font	1 chopine
2 chopines font	1 pinte
4 pintes font	1 gallon

Mesures pour les solides

2 chopines font	1 pinte
8 pintes font	1 quart
4 quarts font	1 boisseau
105 pintes font	1 baril

Autres mesures

1 tasse de sucre granulé	½ livre
1 tasse de beurre	½ livre
1 tasse de saindoux	½ livre
1 tasse de farine	¼ livre
1 tasse de riz	½ livre
1 tasse de farine de blé d'inde	5 onces
1 tasse de raisin (de table)	6 onces
1 tasse de raisin de Corinthe (nettoyé)	6 onces
1 tasse de chapelure de pain (rassis)	2 onces
1 tasse de viande hachée (tassée)	½ livre

Source Sûre et Pratique de
CHALEUR RADIANTE

L'AMPOULE calorifique, par la chaleur radiante (rayons infrarouges) qui s'en dégage, offre un traitement efficace des douleurs musculaires. Sur recommandation du médecin on peut également l'employer à d'autres fins. Elle produit peu de lumière, mais beaucoup de chaleur qui pénètre profondément les tissus. La surface intérieure de cette ampoule sûre et durable est réfléchissante—un réflecteur n'est donc pas nécessaire. Ne l'employer qu'avec une douille en porcelaine.

L-113F

En réponse à la vôtre...

Quand j'ouvris votre lettre, mon cher ami, mes mains tremblaient d'une impatience heureuse. Il me semblait que votre tendresse minutieuse m'enveloppait toute. Loin des réalités de l'existence routinière de ma vie de citadine, je laisse plus librement percer le meilleur de moi ; cette sensibilité qui vibre comme un archet.

Il est heureux que vous ne m'ayez vue à ce moment-là !

En vous lisant votre pensée heureuse s'est emparée de mon être. Elle ondulait autour de moi, sans la caresse de la lampe. Une sorte d'état mystique a clos mes yeux sur le geste amical de votre tendre amitié qui persiste et renait comme un feu de sarment avec des étincelles sous la cendre.

Dans le silence de la nuit qui vient tôt en cette saison, j'ai longtemps cheminé à vos côtés, l'esprit enchevêtré dans un halo semblable à celui qui vacille autour de la cime des montagnes du Nord.

Quel magicien vous êtes, mon ami lointain ! On ne donne vraiment que ce qu'on partage. Ainsi vous êtes venu vers moi les mains pleines d'espoir et j'ai couru vers l'oasis où filtrait une eau limpide et rafraichissante.

C'est que mon âme est devenue dans la solitude, une chose fermée pleine de crainte et de mystère frissonnant. Après avoir cherché avec enivrement à disperser ma vie pour le seul plaisir d'être conquise, je constate que j'aurais connu des joies supérieures à poursuivre l'oeuvre inverse en me renoncant un peu plus chaque jour.

Il n'y a me dites-vous, qu'un grand amour pour réaliser l'équilibre que je cherche depuis mon séjour dans ce coin des Laurentides. Il faut un culte pour atteindre au sommet de soi-même.

Vous avez sans doute le mot de l'énigme, car depuis que j'ai lu votre lettre, je sens plus fortement la possibilité de tous les contraires et la perspective infinie de mettre dans ma vie la forme du bonheur grave : votre amitié.

Aussi, mon cher ami, je crois vraiment qu'un jour je vous confierais avec joie le souci de ma vie profonde.

Dans ce coin perdu du Nord, je sens parfois tomber comme un suaire, le silence ! Il m'enseveli avec les êtres et les choses qui semblent se momifier sous la neige et la froidure hivernale. Les nuits sont autant d'heures désertes, englouties dans le silence effarant, qu'aucun rêve ne frôle et qu'aucun repos ne vivifie. Au réveil je sors du sommeil comme on échappe à l'enlisement.

Et pourtant, je m'attarde souvent et longuement, à votre souvenir. Je lis et relis vos lettres. Puis ma pensée qui s'efforce à se poser sur un objet qui l'émeuve, attend en vain l'élan d'un tressaillement de l'âme, la secousse magique qui est l'étreinte même de la vie, son contact brûlant, ce par quoi elle nous tient, se communique, se transmet.

Comprenez-vous mieux que j'aie pour vous une immense amitié et que je ne sache pas l'exprimer parfois ? Les sentiments que j'éprouve, ceux que je voudrais avoir ; les pensées qui me retiennent comme aussi celles qui s'estompent dans le lointain sans s'effacer tout entiers ; mes chers souvenirs faits de tout ce qui est sorti de moi comme de tout ce qui y est venu y choir ; tout cela qui fut ma vie passée et qui projette encore sur les jours que je file sa lumière tamisée par le temps, — tout cela vous dis-je, devrait être pour moi une source abondante de vitalité morale, intellectuelle et sentimentale ; mais tel est mon mal intérieur qu'aucun désir animateur ne se lève à la rencontre de ce qui, à une heure quelconque de mon passé, m'a pourtant tenu, possédée toute, le **feu sacré** quoi !

Il y a la grâce pour ceux qui croient. Il y a le désir pour ceux qui aiment. Il y a pour tout être qui se meut, au plus profond de nous-mêmes, une petite étincelle, quelle qu'elle soit, qui n'est sûrement pas la même pour tous, mais qui, pour peu que son destin s'accomplisse, embrassera à la manière d'une torche vivante, l'âme qui la possède. L'étincelle vient-elle à s'éteindre, la nuit tombe. L'être qu'elle brûlait se consume.

J'en suis là...

Faustine.

Ventre au four

SOUPE AU RIZ ET AUX LEGUMES

Couper en petits carrés 1 carotte, 1 poireau, 3 branches de céleri, mettre dans une marmite 2 c. de graisse de rôti ou de beurre, le faire fondre, y ajouter les légumes et les chauffer pendant 5 minutes sur le feu en les remuant avec la cuillère de bois, y verser alors 2 pintes d'eau chaude, une pincée de sel, et 4 c. à table de riz bien lavé. Faire bouillir pendant une heure. Ajouter poivre et sel et goûter avant de servir.

ROTI DE PORC AU FOUR AVEC GARNITURE DE POMMES
LE ROTI DE PORC

4 pommes rouges,
½ tasse de vinaigre,
2 tasses de sucre,
10 clous de girofle,
1½ tasse d'eau,
½ cuillerée à thé de cannelle.

Tranchez les pommes ½ pouce d'épaisseur, enlevez le centre, faites cuire dans le sirop du sucre, du vinaigre, des épices, jusqu'à ce que les pommes soient transparentes. Enlevez les pommes du feu et faites épaissir le sirop que vous versez ensuite au-dessus. Faites refroidir. Garnissez le rôti avec ces rondelles de pommes. Remplissez le centre avec de la gelée, si vous le désirez.

CREME AU CAFE

6 cuillerées à table de café
1½ tasse d'eau froide
¾ tasse sucre granulé
2 cuillerées à table de gélatine
2 tasses de crème à fouetter

Faites bouillir le café avec l'eau froide environ 10 minutes. Coulez à travers un tamis très fin ou, à défaut, un coton bien serré. Ajoutez le sucre dans le liquide chaud, ensuite la gélatine préablement dissoute à la vapeur. Laissez refroidir. Fouettez deux tasses de crème et ajoutez au premier mélange refroidi.

TARTE AU SIROP D'ERABLE

2 tasses de sirop d'érable,
2 jaunes d'oeufs,
1 pincée de sel,
1 tasse de lait,
2 c. à soupe de fécule de maïs.

Faites bouillir ensemble le lait et le sirop. Ajoutez la fécule après l'avoine diluée dans un peu de lait froid. Faites bouillir au bain-marie 5 minutes, en remuant constamment. Versez les oeufs battus pardessus et mettez de nouveau dans le bain-marie. Faites cuire 5 minutes, versez dans une abaisse à tarte cuite. Recouvrez de méringue faite avec deux blancs d'oeufs.

Le gruau d'avoine contient bon nombre de calories et vitamines

Aussi régulièrement que fonctionne une horloge, tous les soirs, après avoir enlevé le couvert, avant de laver la vaisselle, grand'maman mettait le gruau au feu.

Le matin, à la lumière de la lampe, elle en servait de grands bols aux hommes qui rentraient gelés après les travaux du matin, des bols plus petits pour les enfants, bientôt prêts à partir pour l'école. Et, tout en retirant le mets fumant du chaudron de fonte, elle remarquait : "Là ! mangez tout. Ça vous donnera du coeur à l'ouvrage".

Grand'maman, appartenait à un autre siècle. Elle ne connaissait rien des calories ou des vitamines, mais elle était sur le droit chemin, d'après le Dr L.-B. Pett, directeur des Services d'Hygiène Alimentaire du gouvernement.

Le Dr Pett déclare en effet : "La meilleure façon de commencer la journée est de manger un bon bol de gruau d'avoine ou de blé concassé. Tous deux fournissent non seulement de la chaleur et de l'énergie mais contiennent d'importantes quantités de sels minéraux et de vitamines B.

Histoires

Voyage de noces

Toujours plus original

Telle semble être la devise des milliardaires américains.

L'héritière du fameux milliardaire Gould épousa lord Cécil Falsboroght.

Savez-vous où le jeune couple se rendit pour son voyage de noces ? Au fond de l'eau.

A peine la cérémonie nuptiale terminée, une puissante automobile le transporta dans un port, où un sous-marin attendait. Et l'embarquement pour Cythère se mua en embarquement pour des profondeurs maritimes.

Pendant un mois, le sous-marin navigua sans remonter à la surface. Depuis peu, les jeunes époux sont revenus à terre et racontent à leurs amis les impressions qu'ils ont éprouvées.

Gageons que demain, on fera mieux. Le voyage de noces dans la stratosphère s'impose.

* * *

Le prix de la mort

Les funérailles du roi George V furent magnifiques ; cependant, les obsèques du souverain qui obérèrent le plus le budget national furent celles de Guillaume Ier, empereur d'Allemagne, lesquelles coûtèrent 2,500,000 francs, à une époque où le franc avait toute sa valeur et où les frais d'enterrement et les autres — étaient moins élevés qu'aujourd'hui.

Deux millions cinq cent mille francs !

C'est une addition record. Les obsèques de Nelson, du roi Edouard VII et de la reine Victoria ne coûtèrent pas la moitié de cette somme. Elles furent pourtant fastueuses.

Que ceux qui ont envie de se plaindre regardent de l'autre côté de l'Atlantique !

L'hiver est là. En dépit de ses rigueurs sur notre continent, il nous sera moins dur qu'en Europe. Les femmes et les enfants en éprouveront là-bas des souffrances affreuses, parfois mortelles.

En Grande-Bretagne, pays héroïque qui refuse d'être conquis, et qui ne le sera point grâce à son courage et à notre aide, la vie sera pénible. Les nouvelles reçues de Londres témoignent de l'appréhension des femmes, en ce qui concerne le combustible. Toute restriction subie par les Canadiennes doit leur paraitre douce en comparaison. Pourtant, les femmes d'Angleterre acceptent cette misère sans broncher.

Les Anglaises se sont tirées d'affaire avec leurs coupons, s'habillant avec des moyens de fortune et mangeant ce qu'elles pouvaient attraper pour elles et leur famille. Mais comment chauffer durant l'hiver ?

On peut voir cela avec désinvolture de nos rives. Mais à Londres où les bombes ont "climatisé" tant de logis, où les carreaux de vitres sont presque impossibles à remplacer, janvier et février seront pas drôles. On doit aussi remarquer que les experts prévoient de nouvelles tentatives de bombardements massifs sur les cités anglaises cet hiver, surtout si une partie des avions allemands sont retirés du front russe, advenant la chute de Stalingrad.

Les nazis pourront-ils reprendre la maitrise de l'air dans le ciel britannique ? Nous supposons que non ; mais là n'est pas la question, relativement aux ennuis des femmes voulant ménager le combustible.

Une nouvelle venue le 5 septembre nous annonçait que les Anglaises partageront leur poêle avec les voisines cet hiver. Après les repas, elles devront envelopper leurs plats, afin de conserver la chaleur aussi longtemps que possible. Certaines familles ne vivront que dans une pièce. On cite, dans une rue de Londres, le cas de quatre-vingts femmes qui ont mis leurs ressources en commun, afin d'épargner l'électricité et le charbon.

Au bout de cette rue, il y a un manège militaire désaffecté, dans lequel se trouve un énorme poêle pour la cantine des soldats, qui n'avait pas servi depuis le début de la guerre. Le propriétaire leur ayant permis de l'utiliser, elles l'ont fait réparer par leurs maris ; elles leur ont demandé de nettoyer la place. Après quoi, la "cuisine communale" fit ses débuts .

Ces femmes avaient calculé qu'elles employaient pour chaque demeure, au moins les deux-tiers de leurs provisions de charbon uniquement pour faire la cuisine. Maintenant, un sceau à charbon par semaine et par famille suffit pour alimenter le poêle de la caserne. Chaque logis compte épargner ainsi entre deux ou trois tonnes de combustible au cours de l'hiver prochain.

Ces femmes placent aussi en commun leurs rations de viande et se partagent la besogne par équipes de dix, pour la faire cuire et pour acheter les rations de légumes de tout le monde.

Que nos lectrices s'imaginent l'ouvrage de ces femmes admirables. Qu'elles supposent une des rues de leur ville n'ayant qu'une cuisine ; dont les habitants ne sont pas très bien vêtus ; qui ne sont pas sûrs que leur toit ne sera pas enfoncé la nuit prochaine ; dont les enfants sont à la campagne depuis des mois; dont chaque chef de famille remplit la nuit une fonction de pompier volontaire, ou de veilleur, ou de guetteur ; dont les jeunes filles travaillent le jour et se tiennent prêtes ensuite à se faire ambulancières ou conductrices de camion au moindre avis.

Que nos lectrices, avant de se plaindre, songent à ces femmes qui jusqu'à ce jour ont empêché, par leur courage, leur abnégation et leur volonté indomptable, l'horreur totalitaire d'aborder de notre côté de l'Atlantique. Et après y avoir songé, qu'elles osent gémir sur leurs petits sacrifices, si le coeur leur en dit !

PAUL E. Talbot
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Bachelier en Optométrie
DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Spécialité
EXAMEN DE LA VUE
Correction des troubles musculaires des yeux
Prescriptions de verres
PAUL E. TALBOT, Ba. O.
330, rue SAINT-GEORGES — SAINT-JEROME
Pour consultations: Tél. 171
A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.
BUREAU-CHEF : 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

Grandes réductions d'hiver
CHEZ HARRY
Rendez-nous visite
328 Saint-Georges, Saint-Jérôme

Petites économies

Profitez des conseils donnés.

Quand vous faites chauffer du lait, mettez en pratique les conseils qui vous sont donnés pour préparer les nourritures pour bébé. Remuez-le pendant qu'il chauffe. Si le lait n'est pas brassé, il collera au fond et aux bords de la marmite et dans cette partie du lait il y a aussi du calcium précieux.

Donnez-lui de l'air.

Quand vous faites usage de charbon mou dans la fournaise, le régistre à guillatine de la porte à feu devrait toujours rester ouvert. Le gaz formé par ce charbon doit être mêlé avec de l'air pour bien brûler. Quand vous ajoutez du charbon frais ,les charbons rouges devraient être amassés sur un côté et le charbon frais ajouté de l'autre côté. Une quantité assez considérable de charbons rouges doit être laissée dans la fournaise pour enflammer le gaz du charbon frais.

Le caoutchouc à la maison.

Les articles en caoutchouc se détériorent facilement et sont difficiles à remplacer. Ils dureront plus longtemps si vous les conservez propres, secs, lisses et dans un endroit frais et sombre.

Nettoyage à sec.

C'est très pratique de nos jours de donner un coup de main à la maison qui nettoie ordinairement vos vêtements, et de faire un peu de nettoyage vous-même de temps en temps. Toutefois la plupart des commençants trouvent qu'il leur faut employer beaucoup de nettoyeur. Ils se demandent s'ils peuvent se servir du même nettoyeur pour deux vêtements ou plus. La réponse est affirmative et c'est très simple aussi. Servez-vous d'un morceau de tissu comme tamis et passez le nettoyeur au travers. Soyez certain que le tissu est tout à fait propre. Lavez-le chaque fois que vous l'employez.

Petits soins de routine

Avec les diverses occupations que la guerre a apportées à la femme canadienne, c'est toute une tâche que de garder propres les pièces de la maison, surtout depuis que la main-d'oeuvre s'est faite plus rare. Et puis, ce ne sont pas toutes les familles qui peuvent se payer le luxe d'un compte ouvert chez le peintre-décorateur à tout propos. La chose peut d'ailleurs être évitée avec plus de facilité que cela ne semble d'abord. Pour que la poussière ne s'incruste pas solidement dans la peinture ou les papiers-tentures, il faut que la maitresse de maison procède assez souvent à l'époussetage.

Un balai recouvert d'un tissu doux en forme de sac vous aidera à accomplir ce travail convenablement.

Vous pouvez vous débarresser des taches de graisse sur les murs en y appliquant une épaisse couche de poudre de talc que vous laissez en place pendant 24 heures, pour l'enlever ensuite délicatement.

Pour ceux qui aiment faire la grasse matinée

Si vous ne travaillez pas à l'usine, si le patron ne vous attend pas dans un bureau de guerre — quoiqu'il serait phénoménal de voir un patron arriver le premier le matin ! — vous aurez toutes les chances du monde de faire la grasse matinée, sept jours par semaine, car la Commission des Prix vient de recommander aux marchands de réserver les réveille-matin qui sont devenus des objets précieux ou sont en voie de le devenir aux travailleurs de guerre de toute sorte et aux employés des usines de munitions.

Il devrait y avoir, cette fois, une foule de gens à se réjouir de la décision de la Commission des Prix ! Heureuses gens !...

Rend la cuisson facile et sûre—Le pain est léger, délicieux et la mie est fine

TOUJOURS FIABLE
L'ENVELOPPE HERMÉTIQUE EN ASSURE L'ACTIVITÉ

POUR DES MENUS MOINS MONOTONES

LA 'MAGIC' AIDE À ÉCONOMISER

★ ★ ★ EN MARGE DE LA GUERRE ★ ★ ★

TRIBUNE LIBRE

Guerre totale et doctrine d'Hitler

Les bombardements de Berlin — Martyre effroyable que la France continue d'endurer — "Conférences du Führer sur son plan de conquête du monde"

En souvenir ému
et reconnaissant
de mon **unique** fils,
le lieutenant P.-C. M.,
en service outre-mer

Monsieur le Rédacteur en chef,

Il serait idiot, il serait criminel dans les circonstances, à notre humble avis, de s'apitoyer, fût-ce un instant, sur le sort d'une Allemagne qui, en plus de mener une guerre sans pitié même pour les blessés ni respecter le sort des plus grandes, des plus célèbres villes historiques de la vieille Europe, se sera plû à torturer, physiquement et moralement, des millions et des millions de civils sans défense : vieillards, infirmes, femmes et enfants, à en juger par les échos qui nous viennent de ce qui se passe dans les pays envahis et les camps de concentration qui pullulent un peu partout outre-Atlantique.

Il est une dépêche, en date du 25 janvier dernier et venant de Berne, Suisse, qui semble être passée inapperçue aux yeux du grand public, et que nous désirons enregistrer. Il s'agit d'une information provenant de source digne de foi et recueillie sur la frontière allemande, laquelle a trait aux dégâts subis par Berlin au cours des raids aériens de ces derniers mois sur la capitale du Reich. Or, selon le propre rapport d'une Commission **officielle** d'enquête nazie, ces dégâts sont évalués à au moins 80,000,000,-000 de marks (environ $32,000,000,-000 — oui, TRENTE-DEUX MILLIARDS DE DOLLARS, au taux du change d'avant-guerre), sans tenir compte du raid du jeudi 20 janvier au cours duquel les Berlinois reçurent 2,300 tonnes de pruneaux anglo-américains sur le nuque, et, naturellement, de ceux qui suivirent. On estime aussi à 1,000,000,000 de marqs, toujours d'après la même dépêche, les dommages effectués à Stettin, dans la mer Baltique, par les bombardiers alliés.

Les deux seuls faits mentionnés —combien de centaines d'autres encore plus effarants ne pourrions-nous pas invoquer : la ville de Rotterdam, en Hollande, complètement détruite au tout début des hostilités **en sept minutes**, par exemple, et la grosse partie de la flotte de guerre américaine du Pacifique envoyée par le fond, en 1942, **en moins de deux heures**, — ne donnent-ils pas au moins **une petite idée** de ce que coûte la guerre totale, la guerre voulue par Hitler, même pour un pays apparemment vainqueur et provisoirement maître de l'Europe entière ? N'aident-ils pas à comprendre ce qu'eussent représenté les dévastations dans un Canada qui aurait été envahi ... si les alliés, allant à la rencontre de l'ennemi commun en Grande-Bretagne, n'avaient guère à arrêter la marche triomphale des hordes barbares d'Hitler sur les bords de la Manche ? ...

Et dire qu'il y a encore des êtres humains apparemment normaux — des butors — qui, non satisfaits de jouir égoïstement de leur quiétude, de se la couler douce, continuent de tenter quotidiennement, par tous les moyens à leur disposition (sauf le fusil), d'affaiblir l'effort de guerre et le moral des alliés, donc, qu'ils veuillent l'admettre ou non, à tirer inconsciemment dans le dos de nos fils et de nos frères outre-mer !

On nous permettra de souligner ici, à l'attention de nos butors sans coeur ni entrailles tout particulièrement, une autre dépêche en provenance, celle-ci, de Washington et rendue publique ces jours derniers par l'Office Canadien d'Information de Guerre, sur l'inénarrable martyre que la "doulce" France endure encore après quatre années d'isolement du reste de l'univers civilisé. Nos partisans farouches d'une neutralité absolue admettront-ils cette fois, enfin, que l'invasion, la guerre totale d'Hitler coûte infiniment plus cher que ce que nous aura coûtla participation **volontaire** du Canada au conflit, dont dépendent notre survivance et notre liberté autant que celles de la France, notre ancienne mère-patrie, Fille ainée de l'Eglise, berceau de Jeanne d'Arc, foyer de missionnaires partis, au cours des siècles aux quatre coins du monde, évangéliser les peuplades les plus sauvages, etc., etc., etc. ? Nous confessons, à notre courte honte, ne pas parvenir à le croire. Il n'y a, hélas ! pires aveugles que ceux à qui le racisme anti-chrétéien et anti-social bouche hermétiquement les yeux ...

Voici quand même, à tout événement, le **texte** de la dépêche de Washington.

Washington. — Du poste T.S.F. clandestin français, on disait, le 6 décembre (1943) : "Nous vous avons appris, hier, jusqu'à quel point la France continue d'être martyrisée par l'ennemi ; aujourd'hui, nous allons vous dire jusqu'où elle est pillée.

Pillage total de la France

Habitants de Toulouse, vous manquez de vêtements ? 10,000 pièces de vêtements pour civils ont été entassées dans les gares de Toulouse et ils sont destinées à habiller, à déguiser en civils, en travailleurs civils, les prisonniers de guerre qui vont être envoyés dans des camps pour y travailler.

Ménagères, vous ne pouvez vous procurer ni pot, ni balai, ni guenille. Mais par suite d'une entente conclue entre les autorités allemandes et l'honorable Bichelonne, 80% des articles de ménage français, qui doivent être fabriqués durant les trois mois qui vont suivre, vont être transportés en Allemagne pour remplacer ceux que les bombardements aériens ont détruits. Et comme de tels bombardements vont continuer en Allemagne, il est à prévoir que tout notre linge, toute notre batterie de cuisine et tous nos moyens de chauffage vont être livrés aux Allemands.

Exportations à l'Allemagne

Artisans, vous manquez d'acier et d'aluminium ; **et vous, paysans,** vous manquez d'aliments ? Voici ce que l'on a expédié en Allemagne durant le mois de septembre :

56,700 tonnes de produits en fer et en acier, pour l'industrie de guerre ; 559,030 tonnes de minerai de fer ; 6,000 tonnes d'aluminium ; 69,000 tonnes de bauxite et 35,000 tonnes de phosphate.

Mères de familles, vous n'avez point de laine pour vêtir vos bébés, et vos enfants doivent se passer de chaussures.

Cependant 1,000 tonnes de laine, vous entendez correctement ? ce qui équivaut à un million de kilogrammes, et 700 tonnes de peaux, 775 tonnes de cuir et 1,630 tonnes de chaussures et de sabots ont été expédiées en Allemagne en septembre.

90 grammes de viande pour 15 personnes

Habitants de Marseille, vous ne ne pouvez consommer par semaine, que 90 grammes de pauvre viande par 15 personnes. Mais 47,800 bestiaux ont été expédiés en Allemagne.

Français, vous manquez de pain, de vins, de légumes, de savon et de tabac.

Durant le mois de septembre, les Allemands vous ont pris 40,000 tonnes de foin, 5,000 tonnes de vin, 300,000 kilos de légumes, 500,000 kilos de savon, 30,700 tonnes de bois, 500,000 kilos de tabac.

Vous pouvez maintenant voir ce qu'accomplit Vichy et vous rendre compte de sa collaboration.

Français, savez-vous ce que les Allemands sont maintenant obligés de réquisitionner ? Des cercueils ! Durant le mois d'août, des trains consistant en 40 wagons remplis de cercueils, ont passé la frontière à destination de l'Allemagne. **160 wagons remplis de cercueils !** Un tel réquisitionnement est le premier qui nous fasse plaisir ,réellement plaisir, et les patriotes sont même prêts à répondre à toute nouvelle réquisition de ce genre, à délivrer des cercueils déjà occupés ! ! !

Document non contredit

Les horreurs, l'étendue d'une guerre totale sans précédent, l'occupation de Rome, Ville Eternelle, par les hordes d'Hitler, la vue de patrouilles allemandes montant la garde dans la Cité même du Vatican et constituant donc le Pape virtuellement prisonnier n'auront guère troublé la quiétude béate de nos nazionalistes isolationnistes qui, hélas ! peuvent continuer impunément de se la couler douce .... grâce à des millions de chrétiens de toutes origines et prêts à sacrifier leur vie, si nécessaire, pour mettre fin au rêve diabolique de domination mondiale d'Hitler ! Quelle fut, quelle aura été, en effet, leur contribution pour aider à abattre à tout jamais le monstre sanguinaire, à mettre un terme à ses actes de vandalisme sans exemple même aux époques de pire barbarie ? Que n'ont-ils pas fait, que ne font-ils pas, au contraire, pour contrecarrer les efforts des Nations-Unies à cette fin, créer la zizanie entre les peuples alliés en manifestant pour ainsi dire quotidiennement une anglophobie crasse en même temps qu'une russophobie criminelle dans les circonstances ? Passons ...

Amis lecteurs qui avez des fils, des frères, des camarades glorieux de porter l'uniforme militaire, voulez-vous un aperçu de ce qu'est la doctrine impérialiste monstrueuse du maître-bandit actuel de l'Europe ? Lisez : "Hitler m'a dit — Confidences du Führer sur son plan de conquête du monde,", précieux document qui n'a jamais été contredit, dont les événements qui se sont déroulés depuis septembre 1939 ont confirmé l'exactitude des propos rapportés et qui fut publié quelques mois avant la présente guerre par M. Hermann Rauschning, ancien chef national-socialiste du gouvernement de Dantzig. En voici une page.

"Confidences du Führer sur son plan de conquête du monde"

"Quand on n'a plus le courage de dominer par la force du poing (c'est Hitler qui parle lui-même, qu'on ne l'oublie pas), quand on est devenu trop humain pour commander, il est temps de se retirer. L'Angleterre regrettera sa mollesse humanitaire. Elle lui coûtera son empire. Il se peut d'ailleurs qu'une vieille puissance, même dépourvue d'un vrai gouvernement, végète encore pendant quelques décades. Mais un empire nouveau ne pourra jamais naître que dans le sang et par le fer, sous la contrainte de la volonté la plus dure et de la force la plus brutale.

"Je forgerai le noyau d'acier d'un nouvel empire dont les liens seront indestructibles. L'Autriche, la Bohême et la Moravie, l'Ouest polonais ! Un bloc de cent millions d'hommes, infrangible, sans fissure et sans minorités libres ! Voilà le fondement solide de notre domination. Autour de ce bloc, d'abord une confédération de l'Europe orientale. La Pologne, les Etats baltes, la Hongrie, les Etats balkaniques, l'Ukraine, la région de la Volga, la Géorgie. Une confédération, sans doute, mais dont, bien entendu, les partenaires n'auront pas les mêmes droits que les Allemands. Une union de peuples auxiliaires, sans armée, sans politique propre, sans économie propre. Et je ne pense pas un seul instant à faire à aucun de ces pays des concessions sur une base humanitaire. Par exemple à la Hongrie, pour la restauration de ses anciennes frontières. Je ne ferai aucune différence entre les amis et les ennemis. L'époque des petits Etats est révolue. Puis un autre système d'Etats vassaux à l'Ouest : confédération de la Hollande, des Flandres du Nord de la France. Enfin, une confédération du Nord : le Danemark, la Suède, la Norvège."

Résumant en quelque sorte cette longue et folle diatribe, l'ancien chef national-socialiste du gouvernement de Dantzig écrivait : "Les rêves fous d'Hitler s'étendaient **sur tout l'univers.** Il voulait atteindre l'Angleterre en tous ses points faibles, aux Indes aussi bien qu'au CANADA."

Peut-on concevoir qu'il y ait encore, au pays de Québec, des butors pour n'avoir été nullement effrayés du danger de la doctrine d'Hitler!!!

ex-Sergent X

Les Polonais de Montréal défendent le gouvernement polonais à Londres

Les membres de la colonie polonaise de Montréal ont tenu le 23 janvier dernier, une réunion spéciale sur l'invitation du Comité Polonais de Secours et de Défense, pour protester contre toute atteinte à l'intégrité territoriale de la Pologne et en conséquence portant préjudice à sa souveraineté et à son indépendance.

Une résolution passée à cette réunion condamne également les insultes portées contre le Gouvernement Polonais actuellement à Londres, le seul Gouvernement légal et qui représente les Polonais du monde entier.

La résolution rappelle que la Pologne a été le premier pays à opposer une résistance aux Allemands, donnant ainsi l'exemple aux autres peuples dans la lutte, afin de libérer le monde de l'esclavage. Elle fait aussi mention de la contribution des soldats, marins et aviateurs polonais au succès commun et souligne que le sang de ses meilleurs fils a été répandu en Pologne, en Norvège, en France, en Angleterre, en Afrique et en Italie, pour la cause commune. Cette résolution cite enfin les principes exprimés dans la Charte de l'Atlantique ainsi que les obligations découlant des traités entre la Pologne et ses alliés.

Cette résolution a été envoyée au Premier Ministre du Canada, le Très Honorable W.-L. MacKenzie King, au Président Roosevelt, au Premier Ministre Churchill ainsi qu'au Président de la République Polonaise, M. Ladislas Raczkiewicz, et à son Premier Ministre, M. Stanislas Mikolajczyk.

La vérité sur l'affaire Darlan

par GEORGE SLOCOMBE,
rédacteur au "Sunday Express" de Londres

Parmi les vétérans de la résistance française membres de ce parlement ébauché qui siège aujourd'hui à Alger se trouve le héros inconnu qui favorisa le débarquement allié en Afrique du Nord il y a un an. Cet homme, qui vient d'être libéré après avoir été 7 mois confiné dans une cellule solitaire, où il avait été jeté après l'assassinat de Darlan, est Henri d'Astier de la Vigerie, un ancien officier d'artillerie de 49 ans, 12 fois blessé au cours de la dernière guerre.

J'ai compulsé les rapports militaires secrets sur la "conspiration" qui débuta il y a 3 ans et j'ai interviewé plusieurs des hommes qui y prirent une part active. Ils sont tous d'accord: sans d'Astier de la Vigerie, et sans l'appui d'un prêtre de 32 ans, pâle, ascétique, et d'un courage fanatique, l'abbé Cordier, le succès rapide du débarquement allié eût été rendu impossible.

Plan pour le débarquement

Ensemble ces deux hommes construisirent en Afrique du Nord un vaste réseau de renseignements au bénéfice des Alliés. Ils sapèrent la résistance de Vichy, gagnèrent à leur cause plus 3,000 officiers, dressèrent les plans des aérodromes et des points fortifiés, amassèrent des armes et des véhicules et obtinrent l'appui de certains membres de la police.

Avant tout, ils gagnèrent la confiance de l'envoyé du Président Roosevelt, M. Robert D. Murphy, du général Clark et des autres officiers anglais et américains qui en sous-marin s'étaient rendus à un rendez-vous secret sur la côte algérienne.

Le plan du débarquement allié et de la conquête des centres de résistance civile de Vichy avait été reçu par d'Astier de la Vigerie dès son évasion des mains de la Gestapo en France et son arrivée en Afrique du Nord.

Les premières troupes alliées débarquèrent au point du jour le dimanche 8 novembre 1942. La soirée précédente, dès 7 heures, Robert Murphy, d'Astier de la Vigerie et son associé militaire le colonel Jousse, ainsi que d'autres membres de ce complot patriotique, se trouvaient réunis dans l'appartement d'un docteur d'Alger. La salle de bains du docteur avait été formée en une station de radio. Trois heures avant le débarquement, le contact par ondes fut établi avec la flotte britannique et avec le Quartier Général du général Eisenhower à Gibraltar. Pendant les dernières heures qui précédèrent l'action, maints incidents tragi-comiques remplirent d'anxiété les membres du complot. Ils manquaient d'armes. Durant la nuit les maisons des représentants de Vichy et des officiers allemands et italiens devaient être fouillées, et pour la capture des casernes, des arsenaux et des terrains d'aviation, les Alliés avaient promis à la petite troupe 750 Sten guns, autant de revolvers ainsi qu'une grande quantité de fusils anti-tanks et de grenades.

Depuis deux nuits, les patriotes attendaient en vain ces armes qui devaient être débarquées en un point secret de la côte. Ils étaient pour le moment réduits à leurs propres ressources, environ 900 vieux fusils Lebel, du modèle utilisé pour réduire les révoltes indigènes. Comme armes modernes, il ne possédaient qu'un Sten gun et une carabine automatique.

Ils eurent bientôt d'autres soucis. A 9 heures du soir, ils furent informés que les autorités collaboratrices avaient eu vent de quelque chose, et peu de temps après ils virent arriver en personne le chef de la police de Vichy. Ce dernier fut immédiatement arrêté et placé sous bonne garde. Vint ensuite un message par lequel le Général Mast, qui avait été secrètement nommé chef de l'Etat-Major du Général Giraud, faisait savoir que son cuisinier japonais était un espion de l'Axe et qu'il fallait s'amparer de lui, proposition qui ne fut pas suivie d'effet, car elle aurait risqué de jeter l'éveil. Puis l'abbé Cordier, qui s'était proposé pour exécuter un des plus dangereux exploits de la nuit, la capture du central téléphonique militaire — un blockhaus établi à 15 mètres sous terre — rendit compte que le blockhaus était gardé par des sentinelles accompagnées d'un chien policier farouche, pour lequel il demandait des boulettes empoisonnées.

Enfin l'ingénieur, qui avait reçu l'ordre de capturer un autre point fortifié, déclara qu'en l'absence de mitrailleuses et de grenades il avait dû dérober 2 tonnes de dynamite à un magasin de Vichy.

A minuit, les chefs de la révote décidèrent d'agir. Entre minuit et une heure, d'Astier de la Vigerie et le colonel Jousse arrêtèrent tous les chefs vichystes, parmi lesquels l'amiral Darlan, qui venait d'arriver de façon inattendue à Alger pour visiter son fils malade, les généraux Juin, Mendgal, Koeltz, Roubertie et d'autres.

Un jeune chirurgien algérien, José Aboulker, se rendit au Commissariat de police central, armé du seul Sten gun qui fût en la possession des conspirateurs. Aidé de quelques partisans munis de fusils Lebel, il captura le Commissariat d'où il dirigea les opérations dans Alger durant le reste de la nuit. D'autres membres du complot avaient cependant occupé les autres commissariats de police de la ville, avaient saisi la Poste centrale, avaient nettoyé les maisons de plusieurs centaines de suspects et s'étaient installés eux-mêmes dans la station de radio d'Alger.

En même temps des préparatifs avaient été faits pour s'emparer du terrain d'aviation de Blida, le plus important de l'Afrique du Nord, qui, situé à 30 milles d'Alger, était un point vital pour les Alliés. Là, le Général Montsabert, qui avait pris auparavant la précaution d'envoyer plusieurs divisions des troupes de Vichy à quelques centaines de milles dans le désert sous prétexte de manoeuvres, tourna ses canons contre le terrain et menaça de faire feu si le chef de la station, un vichyste, s'opposait au débarquement des Alliés. On attendait à 4 heures du matin le Général Giraud qui devait arriver par avion de Gibraltar pour prendre le commandement des opérations françaises synchronisées avec le débarquement. Un groupe de patriotes était prêt à le saluer à l'atterrissage.

Cependant à Algert les conspirateurs avaient réussi au-delà de leur rêve. Grâce à l'arrestation de Darlan et des généraux de Vichy, la résistance anti-alliée avait été décapitée. La plupart des communications téléphoniques étaient coupées, laissant subsister seulement celles des rebelles. La confusion régnait dans la ville et les rumeurs les plus extraordinaires y circulaient. La plupart des officiels de Vichy s'imaginaient que les Allemands envahissaient l'Afrique du Nord. Aux rebelles installés au standard du commissariat de police central, le Scotland Yard d'Alger, arrivait minute par minute l'annonce de la capture des centres stratégiques l'un après l'autre.

Les chefs anti-alliés isolés

A 2 heures, heure à laquelle on attendait le débarquement des troupes alliés, la ville d'Alger tout entière était dans les mains des rebelles. Murphy s'était enfermé avec Darlan dans la villa du Général Juin, l'ancien domicile de Weygand, où habite maintenant le Général de Gaulle, et tentait de le persuader de se rendre. Des patriotes étaient postés tout autour de la villa et avaient saisi les trois tanks de Vichy qui devaient la protéger contre toute attaque. Tous les autres chefs vichystes étaient de même isolés dans leur maison. M. Ettori, gouverneur par interim de l'Algérie, qui, au point du jour, se rendait au Commissariat de police central, alla retrouver dans les cellules un certain nombre de ses brutaux subordonnés. Deux officiers italiens de la Commission d'Armistice, pâles et tremblants, allèrent bientôt les rejoindre. A 3 heures du matin, les canons des forts d'Alger entrèrent en action, annonçant aux patriotes que les navires étaient arrivés. Puis on entendit les canons anti-aériens de l'Amirauté ouvrant le feu contre les avions alliés.

Les rebelles informèrent alors pour la première fois la police de Vichy de ce qui se passait. Les Américains, dirent-ils avaient débarqué et marchaient sur Alger; le Général Giraud se trouvait dans la ville et avait pris le commandement. Ceci, d'après ce que savaient les chefs de la révolte, n'était qu'une anticipation des événements. Mais lorsque le jour parut sans aucun signe de l'arrivée de Giraud — qui ne rejoignit Alger que deux jours plus tard — ou de celle des troupes alliées, les chefs de la révolte durent mentir avec effronterie pour maintenir la police dans son ignorance de la véritable situation, et aussi pour soutenir le courage de leurs jeunes partisans.

Confusion

A 5 h. 30, José Abouiker, le chef rebelle, au Commissariat central de police, déclara à ses hommes que les Alliés ne se trouvaient qu'à trois milles d'Alger. Trois-quarts d'heure plus tard, il ajouta que les Américains étaient entrés dans la ville. En réalité, un seul soldat américain, un Ranger armé d'un fusil mitrailleur, se trouvait dans la ville et avait été conduit au quartier général des rebelles pour y rencontrer M. Murphy et M. d'Astier de la Vigerie. On apprenait qu'à ce moment le reste des troupes alliées se trouvaient encore à 5 kilomètres de la ville, qu'elles ignoraient le mot de passe des rebelles et qu'en certains endroits, ayant confondu les patriotes avec les troupes de Vichy, elles avaient fait feu sur eux. Une heure plus tard, alors qu'en dehors de ce seul soldat américain, aucun signe de l'entrée des Alliés ne se manifestait encore, des nouvelles plus troublantes arrivèrent. La garde mobile de Vichy aurait entouré les villas des Généraux Juin et Mendgal et aurait libéré ces généraux, ainsi que Darlan, et M. Murphy lui-même aurait été le prisonnier de Darlan.

(suite à la page deux)

Evolution politique de la France républicaine

"Plus ça change plus c'est pareil en France ... républicaine, au point de vue politique," entend-on souvent dire en milieux grincheux pro-vichyssois.

Un cousin et confrère très distingué de France, M. Michel Dumont, jusqu'à ces derniers temps directeur-adjoint, à Alger, de la Presse française pour l'Afrique du Nord, et qui nous est arrivé à Ottawa, le 24 janvier dernier, où il agira désormais comme directeur de l'Information française au Canada, a bien voulu accorder une conférence de presse à un groupe de journalistes canadiens des deux langues et répondre à leurs questions. On constatera par le compte-rendu que nous en publions ci-après et paru tout d'abord dans le **Canada, sous** la signature de M. Fernand Lacroix, secrétaire de langue française de la Fédération libérale nationale, que M. Dumont a tenu à insister, précisément, sur la nouvelle orientation politique de son pays et à étayer sa thèse, aussi brillante qu'éloquente, sur des faits que nos grincheux-nazionalistes, bloc-popusants et "patriotes à retardement" auraient profit à méditer.

Reporter

* * *

OTTAWA, — M. Michel Dumont, directeur du service de l'information français à Ottawa, est arrivé ici d'Alger (24 janvier) et il a accordé aux journalistes canadiens une longue entrevue. Grand, mince, vêtu avec goût, le geste sobre et s'exprimant avec beaucoup d'élégance, M. Dumont a créé chez les journalistes une excellente impression. Il a parlé de la France et des problèmes français, éclairant ainsi, surtout pour les journalistes de langue anglaise qui ne sont pas aussi familiers que nous avec les affaires de France, toute la question française.

A ce propos justement, on a fort remarqué l'insistance des journalistes de langue anglaise à connaitre la nouvelle orientation politique de la France. Plusieurs s'expliquaient difficilement que la France, ayant souffert de son système parlementaire, soit aujourd'hui proportionnellement représentée, au sein de l'assemblée consultative d'Alger, par les mêmes partis qu'avant la guerre. Comment peut-on ainsi refaire les mêmes erreurs, se demandaient-ils ?

Le problème du gouvernement

M. Dumont a éclairé leur lanterne. Le problème est très simple : Encore s'agit-il de le comprendre. Pour que l'Assemblée d'Alger soit vraiment représentative de la France, il fallait nécessairement se fonder sur la Chambre des députés d'avant-guerre, où la nation avait après tout délégué ses représentants. C'est ce que l'on a fait. Les partis politiques sont représentés proportionnellement dans la nouvelle Assemblée d'Alger. Mais cela ne veut pas dire, a précisé M. Dumont, qu'il n'y ait en France et hors de France, chez tous les Français qui pensent, un esprit nouveau, libéral et progressif. La France se dispose en effet à reviser entièrement la constitution de la 3e République, afin d'adopter le système de gouvernement le plus parfait possible, tout compte tenu des faiblesses humaines et de celles des institutions humaines, en s'inspirant des systèmes britannique, américain et autres.

Une France nouvelle

Advenant l'invasion de la France par les Alliés, a aussi dit M. Dumont, on formera en France un gouvernement provisoire sous l'autorité partout reconnue du général de Gaulle, en attendant la tenue des élections générales qui auront lieu au plus tard un an après la formation du gouvernement en question. L'Assemblée consultative s'occupe actuellement d'étudier les termes d'une nouvelle constitution française. Elle a nommé à cette fin une commission qui enquête à fond sur toute la situation française, et qui doit déposer prochainement son rapport, si elle ne l'a déjà fait. De là, espère-t-on, sortira une France nouvelle, plus libérale et progressive que l'ancienne, où le chauvinisme aura fait place à un esprit internationaliste plus en accord avec les grands courants politiques qui ébranlent le monde.

Au reste, l'union s'est déjà accomplie à Alger entre les groupes de gauche et de droite pour la libération de la France, ce qui témoigne vraiment d'un esprit nouveau dépourvu des préjugés dont a pu souffrir le gouvernement français dans le passé. De même, aucune difficulté ne divise de Gaulle et le parti communiste puisque le Comité central communiste, qui domine la lutte chandestine en France contre les Nazis, a décidé récemment de coopérer avec le Comité de la libération et l'Assemblée consultative. On sait en effet que l'Assemblée compte actuellement 5 représentants communistes. De plus, il est entendu que le Comité français de la libération nationale, qui est en somme l'organisme directeur de la politique française en ce moment, comptera prochainement deux membres communistes venus de l'"Underground" de France.

Le geste du Canada

M. Dumont s'est aussi dit particulièrement heureux de voir le Canada suivre l'exemple de la Grande-Bretagne, de l'Union soviétique, et du Brésil, en nommant un ambassadeur personnel à Alger.

"C'est un geste qui nous est particulièrement sensible, a-t-il déclaré, du fait que le Canada, même à l'époque où le Comité d'Alger était en butte à toutes sortes de difficultés internationales, nous a toujours témoigné une profonde compréhension de nos problèmes et une sympathie évidente."

M. Dumont est un journaliste de carrière qui s'est aussi beaucoup intéressé à l'édition. Il a habité San Francisco avant la guerre et a épousé une Américaine. Il a été mobilisé à Mexico dès le début des hostilités et, une fois l'armistice de Bordeaux conclu, s'est raillié l'un des premiers au général de Gaulle. Attaché depuis 1940 à la délégation de la France combattante au Mexique, il a participé au lancement de l'hebdomadaire "France-Libre". Il a ensuite été rappelé à Londres en 1942, puis il a fait partie en 1943 de la mission du général Catroux en Afrique du Nord pour le commissariat de l'Information. Il devint enfin, à la création du Comité français, directeur adjoint de la presse pour l'Afrique du Nord. M. Dumont occupe son nouveau poste à Ottawa depuis samedi quinze jours.

Plus ça change ...

Nous croyons volontiers que nos misères sont "sans précédent dans l'histoire." ...

Lisez donc cette ordonnance de Philippe IV le Bel, annonçant à ses sujets une réforme de restrictions alimentaires, en 1294.

PHILIPPE IV LE BEL

Contre les dépenses excessives ... ou déjà les restrictions.

" ... Au grand repas, on ne servira que deux plats et un potage au lard. Au petit repas, un plat et un entremets. En temps de jeûne, on pourra servir deux soupes aux harengs et deux plats ou bien trois plats et un potage. On ne mettra dans chaque écuelle, qu'une sorte de viande et une sorte de poisson. Toute grosse viande sera comptée pour un plat. Le fromage ne sera point considéré comme un plat, à moins qu'il ne soit en pâte ou cuit dans l'eau".

Et Philippe VI de Valois, dans une ordonnance adressée au bailli d'Auvergne, le 12 septembre 1343 flétrissait le marché noir et les "accapareurs".

PHILIPPE VI DE VALOIS

Contre les accapareurs de grains.

"Nous avons appris, par les plaintes du menu peuple, qu'un certain nombre de personnes, poussées par la convoitise, achètent ou font acheter, chaque jour, quantité de blés qu'ils entassent dans leurs greniers. D'où le grande cherté des grains dans ce bailliage. Divers inconvénients pourraient s'ensuivre, si l'on n'y portait remède. C'est pourquoi nous vous mandons de vous rendre dans les marchés et villes de la dite baillie et d'y faire crier et publier ce qui suit :

"Que tous ceux qui apportent grains et vivres les mènent tout droit aux Halles et marchés, sans les déposer au préalable, dans un hôtel ou un grenier, sous peine de voir ces denrées confisquées.

"Qu'aucun marchand, s'il ne veut subir la peine dessus dite n'achète de grains pour les revendre. Les boulangers pourront acheter ces grains pour les convertir en pain, mais ils n'en pourront acheter qu'un muid, tout au plus, à la fois.

"Qu'aucun bourgeois ou autre n'en puisse acheter pour plus de quinze jours.

"Que tous ceux qui ont blés en greniers les mettent en vente, ne conservant chez eux que ce qui leur est nécessaire.

"Que chacun puisse librement apporter grains et vivres dans ladite baillie et dans les autres villes de son ressort sans qu'il risque de se voir dépouillé de ses grains que de ses chevaux et de ses charretiers. Et si quelqu'un veut s'en emparer par la force, ne le permettez-pas ...

"Que personne, enfin, ne se permette d'acheter du pain pour le revendre."

Papotages du P'tit Doc

Les difformités, jeux de la mode !

Quand le bambin, après des mois de séjour chez les sauvages, arrive dans le monde, la majeure partie de son squelette ne se constitue encore que de cartilage, sorte de tissu élastique susceptible de s'ossifier. Chez tous les animaux supérieurs, par conséquent chez tous les mammifères, l'embryon n'a de squelette que ce cartilage. Peu à peu, ce tissu de faible dureté évolue vers la texture osseuse. Ainsi, les os d'un crâne de bambin garderont quelque temps des points de faiblesse, comme cette fontanelle qu'on prend si grand soin à protéger et qu'une mauvaise chute peut suffire à percer. Heureusement, tous les participants du squelette ne sont pas d'une telle fragilité, tout au moins d'une aussi dangereuse fragilité. Bien que l'intelligence ait tendance assez fréquemment à établir son siège dans les pieds il n'en reste pas moins vrai que les déformations des pieds jeunes ne présentent pas le même danger que celles du crâne pour l'avenir intellectuel des enfanceaux.

Tout au cours des années de croissance, le squelette suit la voie du coeur et... durcit. Aussi, vers la vingtième année, l'adolescent peut justement se sentir fier d'une relative solidité. Cependant, le cartilage ne disparaît pas pour autant de la charpente. Pour la vie entière, il garde sa place aux points d'articulation des os. Par le fait de son élasticité, il facilite le glissement des os les uns sur les autres et sert de "shock absorber". Sans son secours, l'homme ne pourrait aller trois pas sans être rompu, ce qui, dans une multitude d'occurrences, ne constituerait pas un si grand mal. De plus, le cartilage ajoute au rôle du périoste, c'est-à-dire de la gaine enveloppante de l'os. Alors que cette gaine pourvoit à l'accroissement de la circonférence de l'os, le cartilage des extrémités pourvoit à l'allongement des os. Béni serait le physiologiste capable de répérer quelque moyen d'accroître l'efficience du cartilage des courtauds et d'amenuiser le pouvoir d'allongement du cartilage des "grands secs". Enfin le cartilage amplifie sa valeur en évitant le pincement des nerfs et des muscles allongés aux environs des articulations.

L'état cartilagineux des os jeunes ouvre l'oeil sur la facilité de leur reformation. Alors que les vieux os sont envahis par le minéral et se voient privés d'une bonne part de leur sang, les os jeunes sont taillables et malléables à merci, comme de pauvres bougres des seigneuries moyen-âgeuses. Avec un peu de courage et un soin de tous les jours, on pourrait peut-être donner à un homme la conformation d'un cerveau ou lui assurer deux jolies épaules en bol à main. Evidemment, le système digestif s'en trouverait empêtré d'autant et refuserait probablement son concours à la nutrition. Un exemple assez frappant de la malléabilité des jeunes os est donné par le jeu coquet des jeunes Chinoises d'autrefois et par un bon nombre des modernes. Loin de suivre l'exemple de la célèbre Berthe à qui ses "grands pieds" apportèrent la gloire, les Chinoises se tiennent à honneur d'asseoir le corps d'une déesse sur les plus petits "petons" de la Création. Aussi on a bien soin de se corser les pieds comme on se corse la taille, et tout rentre ainsi dans l'ordre prévu, c'est-à-dire hors de l'ordre de la nature. Pour un identique souci d'une ligne fugitive, certaines demoiselles s'emprisonnent la taille dès la venue de leurs "sweet sixteen" et sacrifient trop facilement leur avenir au coup d'oeil qu'elles peuvent offrir aujourd'hui. Dans de nombreux cas, les vêtements serrés déforment les os du corps et haussent de trois ou quatre pouces les organes abdominaux. Comment s'émerveiller ensuite que tant de demoiselles arrivent à 30 ou 40 ans avec l'intestin de travers et soient si susceptibles aux maladies digestives? Comment ne pas voir dans cette cage de fanons de baleine un artisan de la dénatalité? On peut se demander ici si la "robe de laine" de Bordeaux ne mettait pas le point sur un problème physiologique tout autant que sur un problème moral.

Que voulez-vous? Quand la vanité et la mode s'allient pour sortir des traces de la nature, les petits prophètes de malheur sont enterrés dans la surdité des "belles". Une chose telle que le cartilage, occupée à se multiplier en profondeur et à ne pas donner d'impression à fleur de peau, ne saurait trouver d'importance chez les sujets de courte vue. Son importance n'en est pas moins intense et sa répercussion sur l'organisme, non moins sensible. Il est d'ailleurs d'autres faits cocasses auxquels a donné lieu la lutte contre la nature et contre le bon sens. Comme l'intellect de l'homme ne saurait digérer en une fois qu'un fort petit nombre de vérités, la logique demande l'ajournement. Ajournons!

P'tit DOC

ATTENTION MUSICIENS
Chez Ernest Fugère
On achète, on répare et on vend des accordéons
S'adresser à
567, ave Lachaine, Saint-Jérôme

T. S. F.

LA GRAND'MESSE DE L'HEURE DOMINICALE

Le dimanche, 6 février, à 11 heures a.m.

Le comité de l'Heure Dominicale à Radio-Canada transmet, le premier dimanche de chaque mois, par faveur spéciale des autorités diocésaines de Québec et de Montréal, une grand'messe chantée dans l'un ou l'autre de nos monastères. Le dimanche, 6 février, cette cérémonie sera relayée de l'église Saint-Dominique à Québec. Elle commencera à 11 heures. Il y aura également un sermon.

Cette messe est radiodiffusée à l'intention des malades, des vieillards, de tous ceux qui ne peuvent se rendre aux églises ce matin-là pour quelque motif grave.

* * *

NOS COLLEGE AU MICRO

Le Collège de Saint-Jean et l'Externat Classique Sainte-Croix en présence.

Le dimanche, 6 février, à 7 heures du soir

Le débat qui mettra en présence le Collège de Saint-Jean et l'Externat Classique Sainte-Croix, le dimanche, six février, à Radio-Canada, portera sur "le Moyen âge français au point de vue littéraire et philosophique.

Les délégués du Collège Saint-Jean seront MM. André Mercier, Claude Noiseux, et Yves Delaand.

Ceux de l'Externat Classique Ste-Croix seront MM. Claude Ryan, Marcel Bellerive et Jean-Louis Blain.

* * *

"CIBOULETTE" DE REYNALDO HAHN A RADIO-CANADA

Une distribution de choix

Le dimanche, 6 février, à 8 heures p.m.

Pour son émission du dimanche, 6 février, à 8 heures du soir, le Théâtre de l'opérette de Radio-Canada fera entendre Ciboulette, de Reynaldo Hahn. La direction en a confié les principaux rôles à Mesdames Marthe Lapointe, Olivette Thibault, et à MM. Lionel Daunais et Gérald Duranleau.

Ciboulette est au théâtre une des plus complètes réussites de M. Reynaldo Hohn, l'oeuvre où il a le plus abondamment prodigué son élégance, sa clarté, sa verve mélodique. Par bonheur, cette partition si raffinée a trouvé aussitôt un immense public.

Chef d'orchestre : J.-J. Gagnier. Metteur en ondes : Georges Dufresne.

* * *

"OPINIONS"

Le dimanche, 6 février, à 9 heures p.m.

Le Canada doit-il entrer dans l'union panaméricaine ? Tel est le sujet qui sera porté à la tribune "OPINIONS" le dimanche, 6 février, à 9 heures, aux postes du secteur français de Radio-Canada.

Ce sujet acquiert un caractère de grande actualité par suite du discours prononçé récemment par Lord Halifax, discours dans lequel l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, suggère le resserrement des liens du Commonwealth.

Où est l'intérêt du Canada ? Y a-t-il incompatibilité entre les deux systèmes d'union ? Le lien impérial a-t-il préséance sur les faits géographiques et économiques ?

Voilà quelques-unes des questions auxquelles répondra M. John Peter Humphrey, professeur à la Faculté de Droit de l'Université McGill, auteur de nombreux écrits sur le système panaméricain. Il sera interrogé par M. Raymond Tanche, professeur à la Faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal.

* * *

LA PETITE SYMPHONIE DE MONTREAL A RADIO-CANADA

Le mardi, 8 février, à 9 heures p.m.

La petite Symphonie de Montréal que dirige M. Bernard Naylor donnera un concert pour l'auditoire de Radio-Canada le mardi, 8 février, de 9 heures à 10 heures du soir.

La première oeuvre au programme est la suite de Didon et Enée, opéra de Purcell qui fut créé en 1675. Le livret est emprunté à l'un des principaux épisodes de l'Enéide, de Virgile qui inspira plus tard Berliez dans ses Troyens.

En dernier lieu, la Symphonie concertante en mi bémol de Mozart, avec le concours de MM. Maurice Onderet, violoniste et Lucien Robert, altiste. Les mouvements de l'oeuvre sont : Allegro maestoso ; Andante et Presto.

Livres

Les Editions Beauchemin présentent Originaux et Détraqués par Louis Fréchette. Un fort volume de 352 pages. Prix : $1.25.

C'est en 1892 que parut pour la première fois **"Originaux et Détraqués"**. Il n'est peut-être pas d'auteur qui ait mieux saisi le type **québecquois** que Louis Fréchette.

En vente partout.

* * *

LA VIE DE JEANNE D'ARC
par Elle-même

Dans la célèbre **Collection Catholique**, dirigée par Monsieur André David, Les Editions Variétés viennent de publier cette admirable biographie de la grande sainte française.

Cet ouvrage s'attache avant tout à reproduire les paroles authentiques de la Pucelle. Elles y sont groupées dans l'ordre où se déroulèrent les événements de sa vie. L'éditeur y a simplement ajouté des parenthèses qui éclairent certaines situations et situent certaines paroles.

Un volume de 64 pages, publié par Les Editions Variétés. Prix : $0.40, par la poste, $0.45. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

* * *

MILLE REGRETS
par Elsa Triolet

Dans ce livre, écrit en France en 1941 et que Les Editions Variétés viennent de publier au Canada, on trouve quatre histoires. Elsa Triolet, la femme du poète et romancier Louis Aragon, a écrit dans ces quatre histoires, avec une profonde sensibilité, le roman de ces hommes et de ces femmes qui, pendant la captivité de France, ont perdu non seulement leur famille et leurs amis, mais aussi bien les raisons de leur bonheur et de leurs angoisses passées.

Un volume de 256 pages, publié par Les Editions Variétés. Prix : $1.25, par la poste $1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Insurpassable en sécurité

Etes-vous de ceux qui ont déjà acheté des Obligations de la Victoire ?

Dans les deux cas vous êtes intéressés à savoir ce qu'une autorité en matière d'enseignement agricole a dit à ce sujet, dernièrement, à RADIO-CANADA. Il s'agit de monsieur l'abbé Lorenzo Angers, directeur de l'Ecole moyenne d'Agriculture de Chicoutimi. Voici quelques passages de sa conférence :

"On m'a demandé si j'avais objection à rappeler aux cultivateurs la nécessité de mettre de l'argent de côté, en prévision de l'avenir. Objection à prêcher l'économie ? Eh non ! c'est une vertu qu'on enseigne du haut de la chaire ; elle peut très bien être rappelée à la radio, n'est-ce pas ?... L'argent gaspillé au lendemain de l'autre guerre a atteint un chiffre fantastique. Qu'on nous permette donc de nous joindre à ceux qui conseillent la prévoyance et la prudence. Les Obligations de la Victoire, nous dit-on, sont insurpassables en sécurité comme en productivité. En sécurité, parce que notre pays est l'un des plus solvables au monde, et en productivité, parce qu'en plus du 3% qu'il rapporte, cet argent prêté nous ramènera la paix après laquelle nous soupirons tant.

"Un de mes collègues de l'enseignement agricole, M. Nolasque April, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Marie, a lui aussi recommandé l'achat de ces Obligations. De mémoire, je me rappelle qu'il a conseillé de procéder comme suit : "Avec vos économies, commencez par payer vos dettes, si dettes vous avez ; ensuite, améliorez votre système de culture pour pouvoir produire plus d'aliments, après quoi, avec ce qui reste, et il en restera sûrement, achetez des Obligations de la Victoire". Je m'accorde en tous points avec M. April, en variant toutefois légèrement la formule qu'il a employée. A mon tour je me permets de dire respectueusement ceci aux cultivateurs: "Avec vos économies, payez d'abord vos dettes, cela va de soi. Ensuite, procurez de l'instruction agricole à vos enfants. Pour un cultivateur qui souhaite de voir son fils lui succéder, le premier devoir est de faire passer ce fils par une école d'agriculture. Donnez-lui le plus précieux et le plus productif de tous les héritages : de l'instruction agricole. En s'instruisant, on cultive mieux, et en cultivant mieux, on tire une plus grande satisfaction de son travail et de plus substantiels revenus. Ceux qui ont donc le talent de réaliser des économies par le temps qui court peuvent, en achetant des Obligations de la Victoire, faire une saine opération financière en même temps qu'un geste patriotique éminemment opportun."

Voilà une doctrine saine, mesurée et opportune. Saine parce qu'elle épouse la vérité ; mesurée parce qu'elle dit les choses avec discernement et simplicité ; opportune parce qu'elle traite de la plus actuelle des questions.

Armand LETOURNEAU,
publiciste agricole.

TERRE A VENDRE

Terre à vendre à Saint-Janvier, environ 80 arpents, 3 milles du village, chemin gravelé, bonnes conditions. Pour régler succession. S'adresser à J.-M. Vermette, N.P., S.-Janvier, ou chambre 904, 10 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal,

* * *

TERRE A VENDRE

60 arpents cultivables, 100 arpents boisés avec 1200 érables. Outillage complet pour cabane à sucre. Bâtisses récentes. A bon marché, avec ou sans roulant. S'adresser à René Labelle, 1ère Côte John, S.-Jérôme.

L'AVENIR DU NORD
publié par
L'Avenir du Nord Cie, Ltée,
imprimé par
J.-H.-A. Labelle, Limitée

NOS SOLDATS DE L'INDUSTRIE

Par leur habileté, par leur ingéniosité, par leur persévérance opiniâtre et par leurs sacrifices librement consentis, les ouvriers et ouvrières de nos industries ont mérité la reconnaissance du Canada tout entier. M. Aimé Bernier, tisserand de Granby, est l'un de ces obscurs héros de la guerre industrielle. Il a fabriqué de ses mains des produits qui servent aux soldats des Nations Unies sur tous les champs de bataille. Il a voulu aussi contribuer à la victoire d'une autre façon, en participant activement aux différentes campagnes d'Emprunts de la Victoire. De plus, M. Bernier s'enorgueillit avec raison d'avoir un fils enrôlé dans l'aviation canadienne. *Publié en hommage aux ouvriers canadiens par la Brasserie Molson.*

ATTENTION -- ATTENTION
Constables-Pompiers Demandés

Tout applicant devra :

Parler et écrire le français,
Parler l'anglais couramment,
Avoir au moins 20 et pas plus que 30 ans,
Avoir au moins 5 pieds et huit pouces de grandeur,
Avoir poids normal, suivant âge et grandeur,
Produire certificat de santé du médecin appointé par l'employeur,
Etre exempt du service militaire ou pouvoir obtenir son exemption.
Etre résident de la ville de Saint-Jérôme.

AVANTAGES

Bon salaire
Position permanente
Heures de travail raisonnables
Habits règlementaires fournis par l'employeur
Vacances payées
Avancement possible.

S'adresser immédiatement au
BUREAU DU SERVICE SELECTIF
301, rue Labelle,
Saint-Jérôme, P. Qué.
et référer à l'ordre no 467-A-1428

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT
AVOCATS et PROCUREURS
L.-L. LEGAULT, K.C.
FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.
Tél. 60 — 295, rue Main
LACHUTE
GUY LEGAULT, B.A., LL. B.
10 ouest, rue Saint-Jacques
MA. 3866 — Montréal

Paul Larose, B.A.,L.L.B.
AVOCAT
84, rue Bainville
SAINTE-THERESE
Téléphone 230
Résidence 185

Résidence : EL. 3070
GUY FAVREAU
AVOCAT
Edifice Versailles
Chambre 100
HA. 7323
60 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL

MARIO BEAUDRY
B.A., LL.M.
Avocat et Procureur
STE-AGATHE-DES-MONTS
Résidence : **159, Tour du Lac** **Tél. 374**
Bureau : **43, S.-Vincent** **Tél. 217**

NOTAIRE

Bureau **Tél. LA. 7268-7269**
Edifice "Thémis"
Chambre 612
10, S.-Jacques O.
Montréal

J.-MARC VERMETTE
NOTAIRE
Saint-Janvier
Co. Terrebonne **Tél. 622 - 22**

LOUIS NICOLAS
ARCHITECTE
430, rue MELANÇON
Tél. 510
SAINT-JEROME

Lorenzo Bélanger,
C.P.A.
Comptable public licencié
Expert en impots sur le revenu et taxe de vente
630 ouest, DORCHESTER
MONTREAL

HONORE GERVAIS
par
AEGIDIUS FAUTEUX
1864-1915
"Sa vie est un bel exemple et contient des leçons dont nous devons profiter".
Jules-Edouard Prévost
En vente chez les principaux libraires de Montréal, à 50 sous.

AVOCAT

GASTON GIBEAULT
AVOCAT
de BOURASSA & GIBEAULT
Tél. 60 — 5, rue Préfontaine
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Résidence : ATlantic 3297
CLAUDE PREVOST
AVOCAT
Substitut du procureur général
Chambre 313
132 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL
Bureau : PLateau 5060-5069

RESIDENCE Tél. 106
RUE ST-LOUIS
TERREBONNE
Lucien Bourbonnais
AVOCAT — BARRISTER
10 OUEST, RUE ST-JACQUES
SUITE - IMMEUBLE THEMIS
PLateau 5241

HENRI PREVOST
AVOCAT
335, rue LABELLE **Tél. : 35**
SAINT-JEROME, Qué.

Téléphone : PLateau 5069
LEANDRE PREVOST
AVOCAT
Immeuble Transportation
Chambre 313
132 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL

DENTISTE

Tél. 500
Dr Jules Pagé
CHIRURGIEN - DENTISTE
Ex-interne à Forsyth, Boston
310, rue SAINT-GEORGES
SAINT-JEROME

Armand Parent
COMPTABLE-VERIFICATEUR
Autorisé de la Commission Municipale de Québec
CLASSE "A"
Rés. : 389, boulevard Melançon
Bureau : 560, avenue du Palais
SAINT-JEROME

Examen de la vue **304 S.-Georges**
Lunettes **S.-Jérôme**
André Racine, O. O. D.
SPECIALISTE POUR LA VUE
Tous les jours de 9 h. a.m. à 6 p.m.
Le soir sur appointement
Téléphone 626

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc.

TARIF

2 sous le mot, minimum, 40c, ou insertions pour $1.00.

"CORRESPONDANCE"

Pour trouver votre idéal ?... Vous marier ? vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre club et abonnez-vous au Carnet Social, $1.00 par annee. Ecrivez pour details et listes des membres au CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, Casier Postal, 1722, QUEBEC. 187

* * *

LE SUCRE EST RARE !

ACHETEZ et employez "SUCRINE" un bon substitut du sucre. LIQUIDE. Agréable au goût. Sucre tous breuvages chauds ou froids. Economise le sucre dans pâtisseries, céréales, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Directions anglais et français. (Echantillon sur demande 10 cts). Emballage garanti. Livraison rapide. PRIX MALLE PAYEE. Bouteille 2oz. (1-$0.75) (6-$4.25) (12-$8.00) Bouteille 16 oz. (1-$4.00).

Adressez commandes avec bon, mandat à :
LES BONS PRODUITS, ENRG., 351, Blvd. Charest, Québec, P. Q.

* * *

HUILE DE CHARME NO 40

PARFUM PUR D'ORIENT. — Exquis, mystérieux, durable. Développe un attrait irrésistable, puissant et troublan. Charme votre amour. Bouteille 1 dr. $1.00, par malle, port payé. (Gros échantillon $0.25). Emballage discret, garanti. Commandez à : PARFUMERIE IDEALE, ENRG., Casier 1352, Québec, P. Q.

* * *

MAISON A VENDRE

Maison seule, avec toutes les commodités, située à 196 Brière. Bonnes conditions. S'adresser à W. Wilson, directeur de funérailles 472 Labelle, Tél. 496. J'ai aussi en mains deux chevaux vites et autres chevaux d'ouvrage à vendre. J'ai aussi des voitures pour promenade, pour 2 à 15 personnes. S'adresser au même numéro.

* * *

A VENDRE

Propriété d'un étage. Bien construite à vendre. S'adresser à 514, rue Latour.

* * *

PIANO A VENDRE

Bon piano en parfait ordre à vendre. S'adresser à 325, rue O'Shea.

MAISON A VENDRE

Maison de 2 logements de 7 appartements à vendre. Située à 51 Saint-Léandre. S'adresser à la même adresse 4-11-18-2-44

* * *

MAISON A VENDRE

Maison 2 étages, 1 logement 4 appartements. Située à 37, rue Sainte-Marguerite. Sacrifiera à bas prix. Pour informations s'adresser à Mme Joseph Paquette 654, rue Saint-Georges 4-2-44

• • •

LOGEMENT A LOUER

On demande pour le 1er mai prochain, un logement de 5 ou 6 pièces à louer, pour une petite famille très recommandable. Toutes informations au sujet d'un logement en location seront reçues avec reconnaissance au numéro 303, rue de Villemure, Saint-Jérôme. 28-4-11

• • •

ELEVEURS DE VOLAILLES

Assurez-vous d'un bon nombre de poussins au cours de la saison prochaine. Des poussins vigoureux représenten de futures bonnes poules et assurent une plus généreuse levée d'oeufs. Protégez-vous en envoyant vos commandes dès aujourd'hui. Demandez notre catalogue pour 1944 et informez-vous de nos prix pour poussins approuvés par le Gouvernement. Nous vous garantissons satisfactions. Monkton Poultry Farms, Monkton, Ont.

* * *

COMMANDEZ DES MAINTENANT VOS POUSSINS APPROUVES PAR LE GOUVERNEMENT ET EVITEZ-VOUS LES DESAPPOINTEMENTS

Livraison immédiate de poussins primés d'un jour. LEGHORNS : Poulettes, 90% garanties, $26.00 le cent ; Poussins mélangés : $14.00 le cent ; Cockerels, $3.00 le cent. Barred - Rrocks, New - Hampshire, Sussex, Hybrids, Sussex X New Hampshire, Barred Rocks X New Hampshire, Leghorn X Barred Rocks, Leghorn X New Hampshire Poulette, 90% garanties, $24.50 le cent ; Poussins mélangés, $14.50 le cent ; Cockerels, $9.00 le cent. Epargnez du temps, commandez d'après cette annonce. Magnifique catalogue en français envoyé gratuitement sur demande. Satisfaction garantie. MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ontario. 4-11-18-25 fév. 44

* * *

FILLE DEMANDEE

Fille avec bonnes références demandée pour maison privée. Bon salaire. Ecrire à Saint-Jérôme, Boîte Postale 510.

Nouvelles du comté de Terrebonne

L'honorable Hector Perrier

Une autre semaine pleine d'activité pour l'honorable Hector Perrier. Vendredi, le 28 courant, il était à Québec, assistant à des réunions du Conseil des ministres. De retour à Montréal samedi matin, il recevait à son bureau un grand nombre de visiteurs et à midi et trente, était l'hôte et conférencier d'honneur au lunch offert au Club de Réforme. Il traitait là des arts et des lettres dans le Québec. En outre de ministres et d'un bon nombre de collègues du Secrétaire de la province, nous remarquions au sein d'une grande assistance, une délégation de près de cinquante électeurs qui étaient expressément descendus des pays d'en-haut pour entendre leur député. Il faut aussi mentionner la présence d'au-de-là soixante étudiants qui avaient tenu, par leur présence, à manifester au ministre leur appréciation du merveilleux travail qu'il accomplit dans le domaine de l'instruction. Le soir, M. Perrier assistait à la fête organisée au Club Canadien à l'occasion du cinquantième anniversaire de mariage du sénateur et de madame Marcotte. Le ministre passait la journée de dimanche à Montréal et était à son bureau lundi matin recevant maints visiteurs et quelques délégations. Mardi, à Québec, il était présent aux séances de la Chambre et aux réunions du Conseil, de même que mercredi. Jeudi, en plus de son assistance à la Chambre et au Conseil, il assistait au lunch offert à Spencerwood par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province, aux députés du district de Montréal.

Assemblée importante

Mardi, le 8 février, à 8 heures 30 du soir, en la salle du marché de Saint-Jérôme, aura lieu une assemblée tenue sous les auspices des Corps publics de cette ville. Sous la rubrique de "Québec Combat l'Inflation", les orateurs exposeront les buts et les bienfaits de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Les citoyens de Saint-Jérôme auront, ce soir-là, une occasion exceptionnelle de se renseigner sur le contrôle des prix, la distribution des vivres et autres problèmes importants.

Cette assemblée tenue sous le haut patronage de M. le chanoine Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme, et de son honneur le maire Alfred Cherrier, sera présidée conjointement par MM. P.-A. Castonguay, président de la Chambre de Commerce, Lucien Thinel, avocat, président de la Chambrede Commerce junior, Eugène Waddel, Grand Chevalier du Conseil des Chevaliers de Colomb, Jean-Paul Rolland, président du Comité de la Croix Rouge.

Présideront aussi conjointement, Mmes W.-H. Sanderson, présidente du sous-comité du Service des Consommateurs, et J.-P. Brais, directrice du Comité de la Croix Rouge.

Au cours de l'assemblée, on présentera des films d'actualité. Les dames sont cordialement invitées et l'entrée est gratuite.

Accident à un Jérômien

M. Charles Saint-Michel, gérant du département de l'épicerie au Marché Central, s'est fracturé deux côtes en tombant dans l'escalier arrière de son domicile, rue Saint-Georges, mercredi, le 26 janvier dernier. Nous regrettons d'apprendre que notre estimé concitoyen sera forcément retenu à la chambre durant quelques temps et nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Colonne paroissiale

NAISSANCES

GUAY — A M. et Mme Léonidas Guay, (née Rosa Gauthier), un fils né le 24 janvier, et baptisé le 25 : Joseph-Richard-Aldéric. Parrain et marraine, M. et Mme Aldéric Gauthier.

GINGRAS — A M. et Mme Lionel Gingras, (Madeleine Richer), une fille née et baptisée le 25 janvier, M.-Carmen-Léona. Parrain et marraine, M. et Mme Hormisdas Richer.

LANTHIER — A M. et Mme Antonio Lanthier, (Madeleine Venne), un fils né le 24 et baptisé le 26 janvier, J.-Gilles-Emile. Parrain et marraine, M. et Mme Hormisdas Lanthier.

BASTIEN — A M. et Mme Gaston Bastien, (Rollande Robert, une fille née le 25 et baptisé le 26 janvier, M.-Francine-Ghislaine. Parrain et marraine, M. et Mme Josept Robert.

ASSELIN — A M. et Mme Gérard Asselin, (Eva Beauchamp), une fille née le 24 janvier et baptisée le 26, Anne-Marie-Alice-Michelle. Parrain et marraine, M. et Mme Hubert Asselin.

BELAIR — A M. et Mme Claude Bélair, (Marguerite Bourbeau), un fils né le 25 et baptisé le 29 janvier, J.-Philippe-Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Bélair.

AUBIN — A M. et Mme Léopold Aubin, (Thérèse Brunet), un fils né le 27 et baptisé le 29 janvier, J.-Lucien-Serge. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Aubin.

McDONALD — A M. et Mme Georges McDonald, (Alice Bourassa), un fils né le 24 janvier et baptisé le 30, J.-Adrien-Ronald. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Tougas.

BELANGER — A M. et Mme Emilien Bélanger, (Rose Clément), une fille née le 25 et baptisée le 30 janvier, M.-Ginette-Christiane. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Ladouceur.

LATENDRESSE — A M. et Mme Siméon Latendresse, (Germaine Gingras), une fille née le 23 et baptisée le 30 janvier, M.-Jeanne-Alice-Diane. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Demers.

LABELLE — A M. et Mme Alcide Labelle, (Augustine Gauthier), un fils né le 13 janvier et baptisé le 14, J.-Léon-Alcide-Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gauthier.

GUINDON — A M. et Mme Arthur Guindon, (Lucienne Guénette), un fils né le 28 et baptisé le 30 janvier, J.-Arthur - Armand - Michel. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Bte Séguin.

BRABANT — A M. et Mme Donat Brabant, (Lucille Boivin), un fils né le 27 janvier et baptisé le 30 janvier, J.-Arthur-Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Boivin.

PAQUETTE — A M. et Mme Antonio Paquette (Florence Leclair), un fils né le 30 et baptisé le 31 janvier, J.-Normand-André. Parrain et marraine, Ildège Legault et Marie-Louise Alarie.

CLOUTIER — A M. et Mme Florion Cloutier, (Simonne Desjardins), un fils né le 30 et baptisé le 31 janvier, J. - Euclide - Jean - Marc. Parrain et marraine, M. et Mme Euclide Cloutier.

GAREAU — A M. et Mme Paul-Emile Gareau (Aurore Lalonde), un fils né le 31 janvier et baptisé le 1er février, J.-Eugène-Alain-André. Parrain et marrain, M. et Mme Eugène Lalonde.

* * *

DECES

Dame Vve Louis Filion

Le 26 janvier, est décédée Mme Vve Louis Filion, (Azilda Cloutier), à l'âge de 76 ans. Le service eut lieu samedi dernier, le 29 janvier.

Dame Joseph Filion

Le 1er février eu lieu le service de Mme Joseph Filion, (Malonie Gascon), décédée le 30 janvier dernier à l'âge de 70 ans.

PHARMACIE
WILFRID PRUD'HOMME
Successeur de Oscar Landry
La pharmacie la mieux assortie du district
Chocolats Laura Secord
Ordonnances de Messieurs les Médecins
remplies avec soin
Produits REXALL
Agence des Produits de Beauté
'Mireille', 'Harriett', 'Hubbard', 'Ayer'
Commandes postales exécutées avec soin
Service rapide de deux messagers
Téléphones : 558 et 559
341, rue Saint-Georges — Saint-Jérôme
Voisin du marché

Au Club de Réforme

Ainsi que nous l'annonçons dans une autre colonne, une forte délégation de citoyens du comté de Terrebonne s'était rendue au Club de Réforme, samedi dernier, pour y écouter parler leur député, l'honorable Hector Perrier qui était, ce jour, l'hôte et conférencier d'honneur. Parmi les personnes présentes, nous relevons les noms de MM. J.-M. Vermette, N.P., de Saint-Panvier, J. Guindon, de Sainte-Agathe, Adélard Hotte, de Lesage, Georges Vanier, de Sainte-Agathe, Raoul Filiatreault, de Shawbridge, Lucien Parent, de Saint-Jérôme, E. Grand'-Maison, Eugène Dinelle, A. Narbonre, Jos Dufour, Marcel Dufour, Albert Brunette, de Saint-Faustin, le Dr A. Lapointe, de Saint-Sauveur, J.-A. Lessard et E. Corbeil, de Saint-Jérôme, Ken Harrison, de Sainte-Agathe, Tom Wheler, de Saint-Jovite, le Dr J.-A. Brais, Rodrigue Bélanger, de Saint-Jérôme, Lucien Bourbonnais, de Terrebonne, Charles Déziel, de Terrebonne ,Arthur Cardinal, de Saint-Janvier, A. Decary, G.-F. Filiatreault, Roméo Marier, maire de Sainte-Thérèse, Paul Larose, Paul Locas, de Saint-Jérôme, Albert Bertrand, maire de Saint - Adolphe d'Howard, et un grand nombre d'autres.

Feux de cheminées

Dans un peu plus de quarante-huit heures nos pompiers ont du répondre à une dizaine d'appels pour feux de cheminées. La plupart sans grandes conséquences pour les occupants, mais un surcroît de travail énorme pour les policiers-pompiers de notre ville. Il serait à recommander à cette époque de l'année, de faire le nettoyage des tuyaux encrassés, afin d'éviter ces alertes successives. Voici la nomenclature de quelques appels:

Dimanche à 8.25 heures a.m. chez M. Florian Fortier, 222 rue Lebeau, alors que les occupants du domicile étaient absents et que le propriétaire chauffait les lieux, un incendie s'est déclaré dans le régistre et causa pour environ $400.00 de dommages. Dans la même journée, un feu de cheminée se déclara au domicile de M. Pierre Allaire, 14 rue Sainte-Marguerite, et quelques heures plus tard, un autre du même genre chez M. Henri Lauzon, 21 rue Sainte-Jovite de même que chez M. Adolphe Cadieux, 173 rue Scott, et chez M. Bernard Trempe, 759 rue Labelle.

Lundi matin, nos pompiers furent alertés assez tôt pour raminer la famille Morency, asphixiée par le monoxyde de carbone, puis ils furent appelés à éteindre un feu de cheminée chez Mme Vve Ludger St-Louis, 155 rue Castonguay.

Mardi un autre feu de cheminée se déclarait chez M. Napoléon Hébert, 220 rue Scott; et mercredi matin à 8.30 heures, encore un feu de cheminée chez Mme Isidore Millaire, 507 rue Saint-Edouard, et vers 11.30 heures les pompiers se rendaient chez M. Eugène Courtemanche, 196 rue Saint-Joseph, tandis qu'à midi ils éteingnaient un autre feu de cheminée au domicile de Mme J. Ryan, 73 rue Legault.

Par cette liste incomplète mais assez démonstrative, il semble bien que les locataires et les propriétaires devraient redoubler de vigilance et ne pas s'exposer à des ennuis semblables.

Réunion du Cercle Sainte-Paule le 7 février

Les membres du Cercle d'étude Sainte-Paule se réuniront lundi prochain, le 7 février, au Foyer de N.-D. du Bon-Conseil pour étudier les sujets suivants :

Evangile : "Présentation de Jésus au Temple", par Mlle Pauline Nantel. Liturgie : "Vases et ornementss sacrés", par Mlle R.-A. Dubois. "Le travail féminin", par Mlle Georgette Lalande. "Piano : "Toccato" en ré mineur de Bach, par Mlle Thérèse Jarry.

Succès scolaire

Le département de l'Instruction publique de la province de Québec vient de décerner à mademoiselle Maximilienne Morand, institutrice à l'école Saint-Joseph, à Saint-Jérôme, une prime de $20.00 pour ses succès dans l'enseignement.

Nos plus chaleureuses félicitations à mademoiselle Morand.

Soirée intime

Ces jours derniers madame Edmour Cadieux recevait à l'occasion de l'anniversaire de naissance de sa fille Mireille. Les salons étaient décorés de jonquilles et de narcisses. Mesdemoiselles Fleurette Dumouchel et Denise Cadieux servaient les rafraîchissements.

Réunion des membres de la Ligue des propriétaires de Saint-Jérôme

Le Jeudi soir, 27 janvier 1944 à la salle Monaco 542, rue Labelle, avait lieu la réunion des membres de notre ligne.

Plusieurs questions intéressant les propriétaires de Saint-Jérôme furent étudiées ; entre autres ;

Les estimés budgétaires de la ville pour 1944 tel le Dept. de l'Aqueduc, de la Voirie et Trottoirs, Service des Incendies et Police, Hôtel-de-Ville et Bureaux, Système d'alarme, Assistance publique, les dépenses et revenus de ces différents départements furent étudiés item par item, ce qui fut toute une révélation pour quelques membres qui n'avaient aucune idée du coût d'administration d'un ville comme la nôtre.

Lecture fut faite dans les grandes lignes du contrat collectif entre la Ville de Saint-Jérôme et l'Union Fédérale des employés municipaux Local No 119.

La question d'un gérant municipal fut mise sur le tapis, le secrétaire donna lecture de la brochurette "Principes de l'administration municipale par le système de Gérant", par Jean Asselin, I.C. Gérant actuel de la ville des Trois-Rivières, après délibérations générales il fut proposé que La Ligue s'unisse à la Chambre de Commerce Junior et Senior ainsi qu'au Conseil Municipal, pour savoir s'il serait possible, d'organiser une grande assemblée dans la Salle du Marché ou un conférencier pourrait nous donles grandes lignes d'une administration municipale par un gérant ; cette conférence aura lieu bientôt, dès que nous pourrons fixer la date et que nous aurons communiqué avec une autorité en la matière. Nous constatons que les villes suivantes ont administrées par gérant: Westmont, Outremont, Temiscamingue, Shawinigan Falls, La Tuque, Arvida, Montréal-Est, Mont-Royal, Saint-Lambert, Valleyfield, Malartic, Val d'Or, Verdun, Baie Comeau et d'autres que nous mettons involontairement. Les membres prirent connaissance d'un tableau comparatif des salaires payés en différentes villes, tel que Saint-Hyacinthe, Granby, Lachine, Drummondville, Cap - de - la - Madeleine, Jonquière, Chicoutimi, Sorel, Ville La Salle, Joliette, Saint-Jean, Shawinigan, Grand'Mère, La Tuque, pour les employés suivants ; Greffier, Sec.-Trés. Assistant Sec., Trésorier, Comptables, Assistant Comptable, Percepteur, Contremaitre Chef de Police, Sous Chef, Policier, Pompier, Journalier, Garde-Magasin, Ingénieur, Gérant. Le secrétaire est prié d'écrire à ces villes pour avoir un tableau comparatif des différentes taxes pour la prochaine réunion. M. J.-W. Cyr présidait l'assemblée.

Communiqué du Secrétaire de La Ligue des Prop. de S.-Jérôme par, Arthur Lapointe.

Cinq personnes secourues à temps

Lundi dernier à 7.30 heures a.m. nos pompiers furent appelés au domicile de M. Champlain Morency, 64 rue Saint-Georges, afin de ranimer toute une famille asphixiée par le gaz s'échappant d'un poêle de cuisine. Il appert que l'on chauffait avec du charbon pressé et que le vent violent de la nuit précédente refoulant le monoxyde de carbone causa l'asphixie des occupants. Les victimes sont M. et Mme C. Morency, M. Achille Raymond, beau-frère de M. Morency, Mlle Lucienne Filion, pensionnaire, et deux jeunes enfants de M. Raymond, Paulette, 6 ans, Normand, 3½ ans. Un enfant demeurant dans le domicile voisin fut incommodé par la forte odeur de gaz qui se répandait. Toute la famille fut transportée à la demeure du chef de police Latour, après qu'on leur eut prodigué les premiers soins. Les docteurs Groleau et Duval furent appelés.

Chronique ouvrière

Dernièrement à Saint - Jérôme, avait lieu la formation d'un conseil des métiers et du travail pour le district. Chaque union est représentée par cinq délégués et le conseil est formé de huit collègues. Chacun ayant récemment choisi les personnes les plus actives dans leur local respectif, voici les noms.

MM. Victor Durand, président, Adélard Gingras, 1er vice-président, Raoul Filiatrault, 2ème vice-président, Albert Gauthier, 3ème vice-président. Armand Raymond, secrétaire, Fernand Lepage, trésorier, C.-E. Bertrand, Gérard Chaloux, Albini Tassé, Syndics, Joseph Quenneville et D. Beauchamp, Gardiens.

L'ouverture officielle du conseil des métiers et du travail aura lieu le 18 février prochain lors d'une grande soirée au grill Rose de l'hôtel Maurice, suivie d'une grande assemblée générale de tous les ouvriers de Saint-Jérôme et des environs, vers le 27 février prochain.

Nous faisons appel à tous, afin de contribuer au succès de cette première soirée et de suivre les développements qui se feront à l'avenir pour le bien de tous les ouvriers. Nous espérons que tous se feront un devoir de nous appuyer afin d'avoir la finance nécessaire au maintien générale de nos organisations et de protéger nos intérêts qui sont si terriblement menacés par des lois tel le décret P.C. 9384, qui est une insulte aux ouvriers du Canada dont voici la résolution passée à la dernière réunion du conseil :

"A une assemblée spéciale du conseil des métiers et du travail de Saint-Jérôme tenue le samedi, 15 janvier 1944, en vue de discuter la nouvelle Ordonnance du gouvernement Fédéral portant le no P.C. 9384, concernant les salaires des ouvriers.

Il a été unanimement résolu de protester énergiquement contre l'empiètement du gouvernement fédéral sur les droits du travail organisé. Que copie de la présente résolution soit transmise au premier ministre M. Mackenzie King, au député Fédéral, au ministre du Travail, aux ouvriers du district affilié à la fédération-américaine du travail ainsi qu'aux journaux, pour publication.

Certifié copie conforme
Armand Raymond, sec.

Oyez ! Oyez !

Jeudi le 27 janvier avait lieu à la salle du marché une soirée récréative sous le patronage de la cour de Saint-Jérôme No 204 de l'Ordre des Forestiers Catholiques. Dans le but de ressérer les liens d'amitié qui unissent à notre grande joie les membres de la section juvénile, les organisateurs doivent avec droit se flatter d'avoir obtenu un si éclatant succès. Les parents en très grand nombre ont également répondu à notre appel. Nous en sommes très reconnaissants. Sous la présidence et l'enthousiasme de notre si dévoué chef ranger M. Adélard Gingras, initiateur de cette réunion, une salle comble témoigna à plusieurs reprises par des applaudissements le contentement et la satisfaction de tous.

M. l'abbé Adrien Robillard présenta deux excellents films français et comédies des mieux choisis pour la circonstance. Les organisateurs transmettent à nouveau leurs remerciements sincères à M. l'abbé Robillard. Son précieux concours a rendu possible cette réunion familiale.

A l'intermission un membre de la cour, M. Sylvio Richer en quelques phrases, s'adressant aux jeunes, souligna les mots "fraternité et recrutement", ne passant pas outre le fait que la cour ne manque jamais l'occasion de prendre contact avec la section juvénile et lui témoigner sa gratitude. Notre dévoué aumônier, M. l'abbé Paul Labelle rehaussa la fête par son assistance.

S. Richer
Officier de la cour de l'Ordre des Forestiers Catholiques

Attention Attention
FILLES OU FEMMES DEMANDEES
DANS UNE INDUSTRIE DE CAOUTCHOUC
DU COMTE
Aucune expérience requise — Travail facile
Bons salaires — Boni de vie chère en plein
Vacances payées
S.V.P. vous adresser immédiatement
Bureau d'Assurance-chômage
301, rue Labelle, Saint-Jérôme
Référez à l'ordre no A 2751
Apportez cette annonce

En visite

Nous apprenons avec plaisir que le soldat C.-E. Véronneau, est de passage pour quelques jours à Saint-Jérôme, après une abscence de six mois. Ses anciens compagnons de travail de l'imprimerie Labelle et ses amis lui souhaitent un prompt et complet rétablissement.

Aux anciens élèves du collège

Dimanche, le 13 février à 6 heures p.m. aura lieu au collège un souper organisé par l'Amicale des Anciens Elèves du Collège.

Après le souper il y aura : chant, musique, sketches, etc. Il y aura aussi un prix de présence.

Venez en grand nombre. Vous êtes assurés d'y passer une soirée agréable.

Le secrétaire.

A la Chambre de commerce

Une réunion générale au cours de laquelle aura lieu l'assermentation des officiers de la Chambre de Commerce de Saint-Jérôme sera tenue mercredi soir, le 9 février prochain en la Salle du Marché.

Remerciements

Le Comité de loisir des Chevaliers de Colomb désire remercier tout spécialement M. Aldéric Poirier, électricien, pour sa bienveillance à installer des haut-parleurs et des micros dans la salle de réception de cette association, à l'occasion de la soirée récréative de samedi dernier. Incidemment cette fête organisée avec tant de soucis fut un succès et une assistance d'au moins deux cent personnes coopéra à la réussite et au bel entrain qui régna pendant toute la soirée.

Le club A. Langlois gagne et perd

A Saint-Jérôme

Jeudi, 27 janvier, le club Alf. Langlois jr., remportait une belle victoire au dépend des caporaux du camp militaire, devant une centaine de personnes. Le compte fut de 8 à 3. Alarie, du Alf. Langlois jr. se mit en évidence en comptant 3 buts et en obtenant un assist. Les autres compteurs furent Labelle, Désormeaux et Brosseau, un point un assist, Lachance, Beaulieu, chacun un point et D. Morin deux assists. Pour les caporaux, Venne et Boivin comptèrent un point et reçurent le crédit d'un assist, Mateau, un point et Brisebois un assist.

* * *

A Sainte-Agathe

Dimanche, 30 janvier, devant une foule de près de 400 personnes, le club Sainte-Agathe Int. ont infligé une deuxième défaite au club Alf. Langlois jr., au compte de 7 à 2. Le jeu fut d'une rudesse extrême, et pas moins de 20 punitions furent infligées. Boivin fut la vedette du Sainte-Agathe Int. avec deux points, tandis que Massé, Liboiron, Vanier, Martin et Gaudette, comptèrent chacun un point. Pour le Alf Langlois jr., Paul Desjardins, compta un point, en plus d'avoir passé 60 minutes sur la glace, Beaulieu compta l'autre but.

* * *

Dimanche, 6 février le Alf. Langlois jr., ira rencontrer le club S.-Julien de Lachute, dans une partie d'exhébition. Cette partie commencera à 8 heures p.m. précises, à l'arena de Lachute. Venez en foule voir ces jeunes sportifs à l'oeuvre.

Guy Alarie
sec.-trés.

* * *

LES COMPTEURS

	Pts	Ass.	Tot.	Pun.
Alarie	12	3	15	2
Beaulieu	11	2	13	4
Labelle	3	4	7	2
Desjardins	2	4	6	2
Morin G.	0	5	5	2
Morin D.	0	4	4	0
Brosseau	2	2	4	4
Lachance	1	2	3	0
Désormeaux	1	1	2	8

A Saint-Jovite

La neuvième course annuelle du Mont-Tremblant, organisée sous les auspices du Club de Ski de Saint-Jovite, aura lieu dimanche, le 13 février prochain, à onze heures de l'avant-midi. L'inscription est permise aux membres des clubs du C.A.S.A. et ceux des associations affiliées. Les hommes et femmes des classe B. et C de même que les juniors peuvent y participer. L'honoraire d'inscription est de un dollar pour les adultes et de cinquante centins pour les juniors. Les livres fermeront samedi soir. Tous les détails peuvent être obtenus en s'adressant au Chalet des Voyageurs, au Gray Rocks Inn et Au Petit Châteu, à Saint-Jovite. Au Mont-Tremblant, les informations seront obtenues au Mont-Tremblant Lodge, au Manoir Pinoteau et à L'Auberge. Cette course constitue un événement sportif de toute première importance et nulle doute que ceux qui hantent les Laurentides en fin de semaine ne manqueront pas d'en être témoins.

A Sainte-Agathe

Les recettes de la Guignolée, organisée par les Chevaliers de Colomb de Sainte-Agathe-des-Monts, ont obtenu un succès sans précédent. En effet, cette année, elles se sont élevées à $800.00 en marchandises et en argent.

C'est grâce à la bonne volonté et à la coopération de tous les Chevaliers "guignoleux" qui, sous l'habile direction et présidence de M. Isidore Guindon, se sont dépensés sans compter, que ce résultat phénoménal a été obtenu.

Le grand-chevalier, M. Georges Vanier, et le président de la Guignolée, M. Isidore Guindon, remercient toute la population de Sainte-Agathe de leur générosité incomparable envers les pauvres, qui sont les bénéficiaires autorisés de cette quête joyeuse du Bon Vieux Temps.

A Saint-Janvier

Dimanche après-midi, à deux heures précises, aura lieu sur la patinoire de Saint-Janvier, une joute de hockey entre une équipe formée d'employée de la Beaver Products Co. Ltd. et l'équipe locale. Depuis déjà quelque temps il existe une rivalité entre ces deux équipes et les joueurs entendent bien définitivement régler cette question dimanche. Le public est invité nombreux. On sait que les organisateurs de Saint-Janvier savent bien faire les choses et ceux qui seront témoins de cette partie n'auront certes pas à regretter l'après-midi qu'ils auront passé aux abords de cette patinoire.

A Sainte-Lucie

Dimanche dernier, a été baptisé, en l'Eglise de Sainte-Lucie, Joseph-Marcel-Jean-Claude Forget fils de M. Jean-Paul Forget et de Mme Beatrice Monette. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Forget, porteuse Nicole Forget. Félicitations au papa et à la maman.

A Sainte-Sophie

Dimanche, le 23 janvier, 1944 à l'Oratoire Saint-Joseph, ont été bénies par S. Exc. Mgr J. Charbonneau, les fiançailles de Mlle Thérèse Trudeau de Sainte-Sophie avec M. Armand Vachon de Sainte-Anne de la Pérade.

A New-Glasgow

A la clinique Bernier de Saint-Jérôme, à M. et Mme Solano Pauzé, de New-Glasgow, est né un fils baptisé Joseph, Roland, Serge, Karl. Parrain et marraine M. et Mme Roland Pauzé de Saint-Jérôme. Porteuse Mme J.-D. Pilon aussi de St-Jérôme. A son retour à New-Glasgow il y aura réception intime à son foyer.

Vous serez bien habillé
chez
J. W. CYR
MARCHAND
Merceries et Confections
pour Hommes et Jeunes Gens
314, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme